

La Covid-19 et ses vaccins n'ont pas fini de livrer leurs secrets

Et si une seule dose devait suffire ?

Cela arrangerait les affaires de tout le monde...ou presque



Lire page 3

L'année de tous les échecs
Le Polisario continue d'alimenter sa propagande guerrière contre le Maroc



Pages 4-5

La répression du Hirak met à nu la réalité de la torture en Algérie



Page 6

Niagalé Bagayoko
Le Maroc a joué un rôle diplomatique très important depuis le début de la crise malienne



Entretien

Page 14

Le Raja assure et le TAS se complique la tâche en C2
WAC-Kaizer Chiefs, ce vendredi au Caire



Page 23

Conclusion de l'acte de mariage de Lalla Nouhaila avec Ali El Hajji



Le ministère de la Maison Royale, du Protocole et de la Chancellerie a annoncé, dimanche dans un communiqué, la conclusion, avec la bénédiction de Sa Majesté le Roi Mohammed VI de l'acte de mariage de Lalla Nouhaila Bouchentouf, fille de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Asmaa, avec

le jeune Ali El Hajji.

En voici la traduction :

"Le ministère de la Maison Royale, du Protocole et de la Chancellerie annonce la conclusion, avec la bénédiction de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, de l'acte de mariage de Lalla Nouhaila Bouchentouf, fille de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Asmaa, avec le jeune Ali El Hajji. Et en respect des mesures sanitaires préventives prises pour faire face à la pandémie de Covid-19, cette cérémonie s'est déroulée dans un cadre intime et strictement familial.

Que Dieu protège notre Souverain et fasse que Ses jours soient radieux et foisonnant d'heureux événements et de fêtes joyeuses, et perpétuer sur Lui les vertus de santé, de sécurité et de longue vie. Puisse le Très-Haut combler le Souverain en la personne de Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Khadija et Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, ainsi qu'en l'ensemble des membres de l'illustre Famille Royale. Dieu l'Audient exauce les vœux de ceux qui l'implorent".

Lancement à Essaouira d'une antenne de la Clinique du droit de la FSJES de Rabat-Agdal

L'Espace "Bayt Dakira" a été, samedi, le témoin de l'annonce du lancement à Essaouira d'une antenne de la Clinique du droit relevant de la Faculté des sciences juridiques, économiques et Sociales (FSJES) de Rabat-Agdal.

Cette importante annonce a été faite en présence d'André Azoulay, conseiller de SM le Roi et président-fondateur de l'Association Essaouira-Mogador, et Tarik Ottmani, président du bureau exécutif de l'Association, lors de la 6ème Rencontre scientifique, initiée conjointement par le Centre d'études et de recherches sur le droit hébraïque au Maroc, la Fondation Konrad-Adenauer au Maroc, l'Association Essaouira-Mogador et "Bayt Dakira", sous le thème "Quand la diversité marocaine s'invite au cœur des humanités".

La mise en place de cette nouvelle structure dans la Cité des alizés intervient dans le cadre du partenariat liant l'Université Mohammed V de Rabat (FSJES Rabat-Agdal) et l'Association Essaouira-Mogador.

Ladite antenne aura pour mission de mettre à la disposition des citoyens de la ville d'Essaouira les ressources de la Clinique du droit de la FSJES Rabat-Agdal, afin de faire face aux demandes d'informations et d'orientation en matière juridique.

Ainsi, une journée par mois, une permanence sera organisée au siège de l'Association à "Dar Souiri" pour recevoir les citoyens, les écouter et prendre en charge leurs dossiers.

La Clinique du droit est un projet à vocation pédagogique et sociale, qui vise, d'une part, à permettre aux étudiants de niveau Master de compléter leur formation par une

confrontation avec des cas réels et, d'autre part, à offrir assistance à des citoyens en quête d'information et d'orientation juridiques.

Ce projet, qui consacre à travers l'assistance aux citoyens la vocation civique et l'engagement citoyen de l'Université Mohammed V (UM5) de Rabat, préfigure la vocation d'Essaouira en tant que pôle universitaire du Royaume.

Dans un mot prononcé à cette occasion, en présence notamment du président de l'UM5, Mohammed Rhachi, du président fondateur du Centre d'études et de recherches sur le droit hébraïque, Abdellah Ouzitane, du président-exécutif dudit Centre et doyen de la FSJES Rabat-Agdal, Farid El Bacha, du représentant résident de la Fondation Konrad-Adenauer, Steffen Krüger, ainsi que d'un parterre d'universitaires, d'acteurs de divers horizons et d'étudiants-chercheurs, la responsable de la Clinique du droit et professeure universitaire, Ilham Hamdai, s'est félicitée du coup d'envoi de ce nouveau projet, soulignant qu'il s'agit d'une idée novatrice ayant une portée pédagogique et sociale pour laquelle la FSJES Rabat-Agdal a été pionnière.

Ilham Hamdai, également coordinatrice du Master "Droit des échanges euro-méditerranéens", a, dans ce sens, expliqué que les étudiants dans les facultés de droit reçoivent surtout un enseignement théorique et c'est une fois qu'ils s'intègrent dans le monde du travail qu'ils affrontent la réalité concrète, estimant que "c'est là un fait qui handicape la plupart d'entre eux et constitue un obstacle à leur rapide intégration".

Elle a affirmé que la Clinique du droit leur permet, d'une part, de combler cette lacune par l'acquisition de compétences parallèles nécessaires à la formation/emploi, appelées "Soft Skills" (prise de parole, écoute active, technique d'entretiens, ...) et, d'autre part, de remplir un devoir civique vis-à-vis de leurs concitoyens en quête d'information et d'orientation juridiques.

Ilham Hamdai a, en outre, rappelé que créée en 2015, ladite Clinique du droit, la première au Maroc, a participé à la formation d'une dizaine de promotions et à la mise en place de plusieurs cliniques à l'international, notamment en Tunisie, au Mali et au Sénégal.

Suite à cette annonce, l'antenne a entamé ses activités, samedi après-midi, avec quatre rendez-vous programmés grâce à une permanence assurée par un binôme d'étudiants qui ont fait le déplacement de Rabat à Essaouira.

Les travaux de cette 6ème Rencontre scientifique ont été, par ailleurs, ponctués de présentations sur les mécanismes pédagogiques et institutionnels de la mise en œuvre du partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Centre d'études et de recherches sur le droit hébraïque au Maroc et l'Association Essaouira-Mogador, ainsi que sur le programme de recherches pluridisciplinaires intitulé "Les mutations des normativités sociopolitiques, juridiques, économiques, culturelles et socio-éducatives dans l'espace méditerranéen, une approche multidimensionnelle et comparative".

Journées de sensibilisation aux droits des enfants en situation de handicap

Des journées de sensibilisation et de formation autour des droits des enfants en situation de handicap seront organisées jusqu'au 26 février, par le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Ces journées, dont la séance d'ouverture s'est déroulée hier à Rabat, sont initiées dans le cadre du partenariat des Nations unies pour le droit des personnes en situation de handicap "Changer le regard et promouvoir l'approche basée sur les droits humains dans la perception du handicap au Maroc", indique un communiqué des organisateurs.

Elles ont pour objectif de consolider les connaissances des différents acteurs en matière des droits des enfants en situation de handicap (ESH), de proposer des initiatives pour la mise en œuvre du programme national de l'éducation inclusive et de maîtriser les procédures de recours en vue d'une meilleure protection des ESH.

Les journées de sensibilisation et de formation, qui ciblent les élèves, les associations de parents d'élèves, les professionnels de l'éducation et de santé, se dérouleront en deux temps : un premier atelier a lieu les 15 et 19 février 2021 à Rabat et un second les 22 et 26 février 2021 à Casablanca.

Le programme de ces ateliers sera animé dans une approche interactive et participative avec des techniques et des outils adaptés aux différentes formes de handicap.

L'activité se déroulera en deux séances. Une première séance dédiée aux concepts et points clés des principes de la Convention des droits de l'enfant et au mécanisme national de recours pour les enfants et une deuxième consacrée aux principes généraux et au mécanisme indépendant de protection de la Convention relative aux droits des personnes en situation de handicap.

La Covid-19 et ses vaccins n'ont pas fini de livrer leurs secrets

Et si une seule dose devait suffire ?



Et s'il suffisait d'une seule dose pour vacciner et immuniser les personnes guéries de la Covid-19 ? C'est en substance ce que recommande la Haute autorité française de la santé (HAS). Dès lors, en comptant 478.474 cas positifs au Sars-Cov-2, depuis mars dernier et le début de l'épidémie dans le pays, et que l'on soustrait les victimes du virus, le Maroc pourrait ainsi économiser près d'un demi-million de doses. Pour vous donner un ordre de grandeur, c'est à quelques doses près, l'équivalent de l'unique livraison envoyée par CNBG Sino-pharm au Maroc. "Les personnes ayant eu une infection par le Sars-CoV-2, confirmée par un test RT-PCR ou antigénique, qu'elles aient ou non développé une forme symptomatique de la Covid-19, doivent être considérées comme protégées pendant au moins trois mois par l'immunité post-infectieuse", explique la HAS dans son avis du 12 février. Puis d'ajouter : "La dose unique de vaccin jouera ainsi un rôle de rappel".

De quoi ravir les autorités sa-

nitaires qui pourront ainsi vacciner plus de personnes et surtout gagner du temps en retardant la vaccination des citoyennes et des citoyens ayant contracté le Sars-Cov-2 par le passé. D'autant plus que l'unique condition à cette stratégie est de réaliser la vaccination dans un délai proche de six mois pour les personnes ayant déjà contracté le nouveau coronavirus, car selon la HAS, "les données actuelles ne permettent pas, pour le moment, de statuer sur la réponse immunitaire au-delà de six mois". Cela dit, la HAS rappelle tout de même qu'il y a des exceptions à cette recommandation.

La vaccination avec une seule dose exclut deux types de patients. D'abord, les personnes présentant une immunodépression avérée, en particulier celles qui reçoivent un traitement. Celles-ci doivent, après un délai de trois mois, à compter du début de l'infection par le Sars-Cov-2, être vaccinées selon le schéma à deux doses. Ensuite, il y a les personnes qui ont reçu une première dose de vaccin et qui présentent une infection par le Sars-CoV-2 avec PCR positive

dans les jours qui suivent. Cette catégorie ne doit pas recevoir la seconde dose dans les délais habituels, mais dans un délai de 3 à 6 mois après l'infection. De plus,



Cela arrangerait les affaires de tout le monde...ou presque

deux autres précisions ont été apportées.

En premier lieu, il semblerait que la réalisation d'une sérologie pré-vaccinale ne soit pas "pertinente et donc non recommandée" d'après la HAS qui poursuit dans un second temps en signalant que "la présence de symptômes persistants après une Covid-19 n'est pas une contre-indication à la vaccination. Toutefois dans ce cas, une consultation médicale adaptée est nécessaire avant la vaccination pour juger au cas par cas de l'intérêt de celle-ci".

En somme, il paraît difficile pour la campagne de vaccination marocaine d'être sur de meilleurs rails. D'autant que pour le moment, aucun problème d'approvisionnement n'a été constaté. Les 4 millions de doses d'AstraZeneca reçues d'Inde, jeudi dernier, en sont le parfait exemple. Mais, aujourd'hui, rien ne garantit que le problème ne se posera pas à l'avenir. Pour l'heure, avec les 276.000 personnes qui ont reçu la première dose de vaccin samedi dernier, on est, au moment où on écrit ces lignes, à 1,38 million de personnes

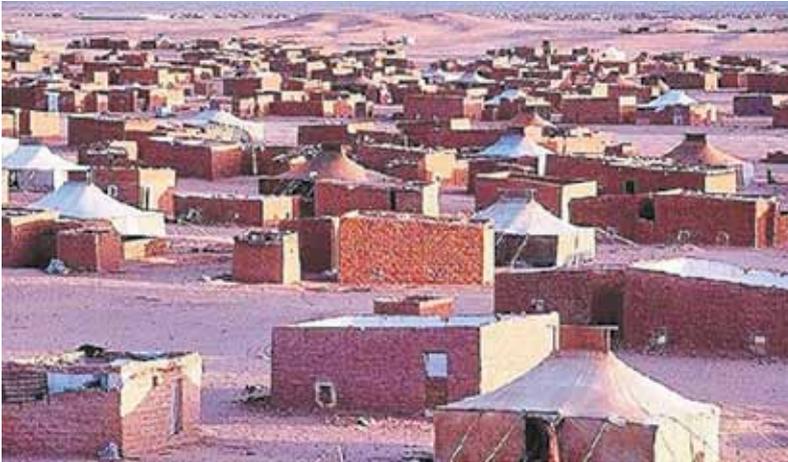
vaccinées dans le Royaume.

En parallèle, sur les 10.958 tests effectués, soit un chiffre très éloigné des recommandations du ministère de la Santé, à savoir plus de 18.500 tests au quotidien, 479 nouveaux cas de contamination au coronavirus ont été recensés. Ce qui porte le taux de positivité à 4,4%. Un taux qui, en creux, pourrait symboliser une circulation active du virus. Mais sans test, il est évident qu'on ne peut ni tracer, ni isoler et encore moins éviter la propagation du virus et son accélération.

Mais à l'évidence, les autorités sanitaires ont pris parti. La priorité et toutes les forces vives semblent converger vers une campagne de vaccination qui pour l'instant poursuit son petit bonhomme de chemin sans accroc. Même s'il faut avouer que la cadence est loin d'être un modèle du genre. A ce rythme-là, les propos du ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, qui promettait au peuple marocain un Ramadan "normal et sans restrictions", paraissent de plus en plus illusoire.

Chady Chaabi

L'année de tous les échecs



Les festivités qui se prétendent commémoratives d'un non moins prétendu anniversaire de la création par l'Algérie de l'entité fantoche derrière laquelle le Polisario déploie ses méfaits sont annoncées pour le 22 février courant depuis les camps de la honte, comme veut bien le faire croire un certain

Khattri Addouh qui est, entre autres, président du prétendu Comité chargé des préparatifs, ajoutant pour mieux s'enfoncer dans le ridicule lors d'une soi-disant conférence de presse organisée dimanche dans l'un des camps jouxtant la ville algérienne de Tindouf, en présence des médias locaux, que les dites

« festivités » porteraient sur quelques fantasmagoriques activités culturelles, sociales, politiques, sportives... Et quoi d'autre?

Khattri Ould Addouh qui est, comme chacun le sait, mauritanien, a occulté à dessein les nombreux échecs qui ont caractérisé pour eux l'année qui vient

de s'écouler et dont nous citerons notamment:

L'expulsion par les FAR des miliciens du Polisario qui bloquaient le passage d'El Guer guarat

La reconnaissance par la première puissance mondiale de la marocanité du Sahara

L'exclusion par le sommet de l'UA de toute intervention de ladite organisation dans le dossier du Sahara qui reste l'exclusivité de l'ONU

L'ouverture de représentations diplomatiques d'une vingtaine de pays dans les provinces du Sahara marocain

Sans oublier le retrait de nombreux pays de la reconnaissance de la pseudo-Rasd.

Les habitants des camps et les Sahraouis, en général, sont donc en droit de se demander ce qui justifie l'intérêt de ce non événement sur lequel Addouh a tenu à insister.

A-t-il oublié que les populations sahraouies qu'il aurait visées par son speech fabulateur organisent quotidiennement des

manifestations et des sit-in réprimés avec la plus grande violence?

A-t-il oublié que la plupart de ces Sahraouis ont perdu un fils, un père, un oncle ou un cousin dans les geôles du Polisario?

A-t-il oublié ou fait semblant d'oublier que des dizaines de Sahraouis ont été infectés par la Covid-19 sans la moindre possibilité de soins?

Ce que Addouh a également oublié d'évoquer, c'est que les Sahraouis savent pertinemment que le protecteur et commanditaire algérien est essoufflé, que son armée est embourbée jusqu'au cou dans des scandales de torture, d'enlèvements et d'agressions sexuelles, que son économie est au bord du gouffre et que le peuple algérien en a marre de voir ses richesses distribuées aux va-nu-pieds chefs du Polisario qui mènent des vies de nababs sans se soucier de la misère dans laquelle vivent les reclus des camps de Tindouf.

Ahmadou El-Katab

Infox polisariennes

Le Polisario continue d'alimenter sa propagande guerrière contre le Maroc.

Lundi dernier, l'agence de presse du mouvement séparatiste a fait état d'une soi-disant « opération » qui aurait ciblé une garnison des forces marocaines stationnées dans les montagnes du Warkziz, secteur Agha à l'intérieur de la région de Guelmim Oued Noun.

Selon ce nouveau mensonge, l'attaque qui a visé la deuxième unité du 9ème régiment des FAR se serait soldée par « trois morts dont un sous-officier du côté marocain et la saisie d'armes, de documents et de munitions qui se trouvaient dans cette garnison ».

Pince-sans-rire, il ajoute même que ses milices auraient « occupé cette garnison avant de la démolir entièrement ».

A travers son assertion mensongère, le Polisario s'est félicité de la « récupération de 3 armes dont 2 Kalachnikovs, 1 mitrailleuse PKT et des documents personnels des soldats qui ont péri dans cette opération ». « Une autre opération similaire aurait été menée dans les régions de Lemsamir et Taref Bouhenda (secteur de Touizgu) à l'intérieur du Maroc », tout ceci dans l'imagination fertile de ses bonimenteurs qui ont accusé, de

nouveau, le Maroc de « tenter de dissimuler la guerre déclenchée depuis presque trois mois ».

Pour mieux berner les populations des camps de Tindouf, le Polisario publie quotidiennement des bilans d'attaques militaires fictives contre les positions des FAR qui, toujours dans son imaginaire maladif, subissent des pertes matérielles et humaines. Ces faits qui n'ont jamais existé ne pourront jamais être documentés, si ce n'est avec des images ou des vidéos qui concernent d'autres pays et des périodes passées par la trappe de l'histoire.

Suite à l'intervention des FAR, le 13 novembre dernier, pour libérer le poste-frontière d'El Guer guarat, les médias du Polisario ont même rapporté en décembre 2020 qu'un général de l'armée marocaine aurait « perdu la mémoire suite à une dépression nerveuse au champ de bataille » et aurait été hospitalisé, tandis qu'un « trafic intense des ambulances de l'hôpital (de Dakhla) vers l'aéroport pour évacuer les (soldats) blessés par voie aérienne a été enregistré ». Toutes ces infos relayées par le Polisario qui n'a rien pour les authentifier ne sont, en fait, que de simples chimères.

AEK



Sit-in devant le siège du prétendu Parlement du Polisario



Un membre du soi-disant « Parlement » du Front Polisario a organisé un sit-in ouvert devant le siège de cette prétendue institution, depuis mercredi, pour protester contre la confiscation de son droit à la parole et de l'expression de son opinion sur les questions liées au budget et à la gabegie endémique érigée en système par les chefs du Polisario.

Dénonçant le fait que ces derniers contrôlent les affaires et gèrent les camps de Tindouf d'une main de fer, et font taire les voix qui s'y opposent M'Ghaifri Ould Soulem a appelé à la nécessité d'ouvrir une enquête concernant la dilapidation par le Polisario d'une somme de 340 milliards de centimes algériens.

Le Polisario et ses dirigeants refusent de justifier un quelconque aspect de leurs dépenses et des détournements continus des subsides qu'ils reçoivent considérant les populations locales comme un simple fonds de commerce.

Il est à noter qu'un autre soi-disant député, appelé Daih Al-Nousha, s'était précédemment rebiffé et initié une série de sit-in appelant à mettre fin à la corruption qui caractérise la direction du Polisario. Noucha qui soupçonne le Croissant-Rouge sahraoui d'être une source de corruption et de gabegie avait organisé plusieurs sit-in devant son siège en juillet 2016 pour en dénoncer les agissements.

A.E.K

La présidente de l'ONG US "Teach the Children International" s'insurge contre le soutien du sénateur James Inhofe aux séparatistes

L'ONG américaine «Teach the Children International» (TCI) a interpellé le sénateur américain James Inhofe sur son soutien au Polisario, alors même que ses dirigeants continuent de prendre des décisions qui perpétuent le calvaire enduré par les populations séquestrées dans les camps de Tindouf depuis plus de 45 ans.

Dans une lettre adressée au sénateur républicain, la présidente de l'ONG, Nancy Hoff, a mis en avant les différentes raisons qui l'ont encouragée à exprimer son plein soutien au plan d'autonomie présenté par le Royaume, appelant le représentant de l'Etat de l'Oklahoma à faire de même.

Elle a évoqué l'expérience qu'elle a vécue et qui lui a permis de se rendre compte de la «mauvaise réputation des dirigeants du Polisario et de leurs mauvais comportements envers les populations vivant dans les camps de Tindouf». «Il n'y a aucune raison de croire que les dirigeants du Polisario aient la moindre volonté de servir les intérêts de la population sahraouie», insiste l'associative américaine, qui avait facilité pendant sept ans l'envoi d'aides et de matériel médical aux camps de Tindouf avant de se rendre compte que ces derniers n'attei-

gnent jamais les camps, encore moins les populations ciblées.

Elle a évoqué également le détournement avéré des aides humanitaires destinées aux populations vivant dans les camps de Tindouf, en territoire algérien. Des faits démontrés dans un rapport de l'Office européen anti-fraude (OLAF). Ce rapport, datant de 2015, confirme le détournement, avec la complicité de hauts gradés algériens, de larges quantités d'aide humanitaire destinée aux populations des camps de Tindouf, depuis le port d'Oran (en Algérie). L'aide était par la suite écoulée dans le marché noir. «Le Polisario ne pourvoit qu'aux besoins de l'élite des camps, alors que le citoyen moyen souffre», a-t-elle assuré.

La militante est revenue aussi sur l'exploitation par les dirigeants du Polisario de la jeunesse sahraouie à leurs propres fins, le développement tous azimuts des provinces du Sud du Royaume et les conditions de vie dignes des habitants du Sahara marocain. «J'ai constaté que les gens dans les camps sont restés dans le besoin pendant que le Polisario prospérait», a souligné la présidente de l'ONG US, rappelant que la non-réception des aides livrées par son organisation, par le Programme alimentaire mondial ou l'Union européenne, et la per-

sistance de la souffrance et de la précarité des populations des camps de Tindouf, l'ont poussée à cesser l'envoi de toute aide pouvant être gérée ou supervisée par le Polisario. «Ces aides destinées à ces populations ne leur sont jamais parvenues», a-t-elle déploré, notant que ce genre de pratiques se poursuit toujours dans les camps.

Dressant une analogie entre les dirigeants communistes en Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique et ceux du Polisario, Nancy Hoff a affirmé que son problème n'est pas avec les Sahraouis, mais avec les dirigeants du Polisario, qui amassent des fortunes alors que les populations sahraouies parquées dans les camps de Tindouf vivent dans des conditions précaires.

Nancy Hoff a pointé également du doigt le rôle des dirigeants du Polisario, soutenus par des pays comme l'Algérie, Cuba et le Venezuela, dans l'exploitation de la jeunesse sahraouie à leurs propres fins, comme lors des récents événements d'El Guerguarat.

«Le Polisario a violé le cessez-le-feu et instrumentalisé des jeunes Sahraouis pour occuper cette zone tampon, établie par l'ONU pour faire prévaloir la paix dans la région», a-t-elle indiqué, ajoutant que cette instru-



mentalisation témoigne du «comportement abusif du Polisario envers des personnes» qu'il prétend protéger.

S'attardant sur le développement qu'ont connu les provinces du Sud, la militante a rappelé que le Maroc a énormément investi dans la région et que, contrairement aux populations des camps de Tindouf, les habitants du Sahara marocain jouissent d'une liberté absolue. «C'est pourquoi je soutiens pleinement le plan d'autonomie présenté par le Maroc et je vous encourage à faire de

même», a affirmé Nancy Hoff, rappelant l'amitié de longue date qu'entretiennent, depuis 1777, les États-Unis et le Maroc, premier pays à reconnaître l'indépendance des USA.

Et de conclure : «En tant que nation, nous ne devons jamais oublier nos amis (...) Notre gouvernement, qui vient de reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara, a toujours soutenu le plan marocain d'autonomie, et ce depuis l'administration de l'ex-président Bill Clinton».

Ahmadou El-Katab

Amine Baakili, président du Conseil national de l'Ordre des experts comptables

Les provinces du Sud sont des relais de croissance



Les provinces du Sud regorgent de potentiel, d'opportunités et de relais de croissance qu'il convient de canaliser et de promouvoir pour le renforcement de la dynamique économique et sociale des régions, a souligné, vendredi à

Dakhla, le président du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables (OEC), Amine Baakili.

S'exprimant à l'ouverture d'une journée d'étude organisée par l'OEC sous le thème: "L'investissement, moteur de développement des régions du Sud", il a indiqué que l'environnement créé par le nouveau modèle économique des provinces du Sud donne aux investisseurs une visibilité quant aux opportunités d'investissements ouvertes dans la région, et ce grâce aux efforts déployés en matière de renforcement des infrastructures, de stabilité et d'amélioration du climat des affaires.

"La réussite de ce modèle de développement dépend de la grande mutation de toute notre économie vers une économie du savoir, une économie verte, une économie citoyenne et une économie inclusive", a-t-il poursuivi, soulignant que l'enjeu est d'apporter de vraies solutions à une telle mutation, qui va de pair avec la régionalisation avancée comme choix stratégique pour le pays.

De même, il a fait savoir que les experts comptables ont un rôle stratégique pour accompagner l'investissement dans

les provinces du Sud, tout en exprimant sa disposition à œuvrer avec le Centre régional d'investissement (CRI) de Dakhla-Oued Eddahab, en vue de donner tout l'appui nécessaire dans ce domaine, étant donné que la perle du Sud regorge d'atouts et s'impose comme une zone productive dynamique en pleine mutation.

Pour sa part, le président de l'Association marocaine des exportateurs (ASMEX), Hassan Sentissi El Idrissi, a mis en exergue la dynamique d'investissement lancée dernièrement dans les provinces du Sud et les multiples chantiers structurants dans la région de Dakhla-Oued Eddahab, qui permettront d'attirer de nouveaux investissements nationaux et internationaux.

"S'agissant de l'export, l'étude réalisée par l'ASMEX sur l'offre exportable et déclinée par régions a montré qu'il existe un grand gisement non exploité à Dakhla-Oued Eddahab, étant donné que plusieurs produits sont exportés à leur état brut sans aucune valeur ajoutée qui pourrait valoriser le produit, tant sur le plan qualitatif que sur celui de valeur", a noté M. Sentissi El Idrissi.

Il a également mis l'accent sur le par-

tenariat avec la Chambre de commerce, d'industrie et de services (CCIS) de Dakhla-Oued Eddahab visant à renforcer la compétitivité des entreprises locales à l'export à travers un accompagnement adapté aux spécificités de la région, faisant savoir qu'une antenne régionale de l'Association auprès de la CCIS a été mise en place, afin de donner un nouvel élan aux exportations de la région.

"La position géostratégique de la ville de Dakhla comme porte d'entrée et un grand point de passage pour les exportations à destination du continent africain est une grande opportunité à exploiter", s'est-il félicité.

Dans une déclaration à la presse, le président de la commission Afrique de la CGEM, Abdou Souleye Diop, a souligné que cette journée d'étude se veut une occasion pour débattre de l'investissement dans la région de Dakhla-Oued Eddahab qui est une porte d'entrée vers l'Afrique.

Il a également fait savoir que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) va être cruciale pour catalyser les échanges commerciaux entre le continent africain, le Maroc et l'Europe.

La répression du Hirak met à nu la réalité de la torture en Algérie



Un collectif d'organisations de défense des droits de l'Homme en Algérie a dénoncé une répression du Hirak qui "fait réapparaître au grand jour la réalité de la torture" dans le pays.

"Les conditions d'arrestation et d'incarcération des détenus d'opinion, rapportées par les avocats confirment des cas de maltraitance, de violence et de torture dans différentes structures de police et services de sécurité ainsi que dans les prisons", explique le Comité contre la torture, créé dans la foulée des révélations faites devant la Chambre criminelle près la cour d'Alger par le jeune Walid Nekiche.

Comprenant le Comité national de libération des détenus, la coordination nationale des universitaires algériens pour le changement et des membres du Collectif des avocats de la défense des détenus d'opinion, le comité a, dans une déclaration rendue publique, appelé les autorités algériennes à mettre un terme à la torture et l'utilisation de la justice comme instrument de répression.

Des cellules infamantes, des "déportations" de détenus par des mesures d'acharnement disciplinaires et répressives, des pressions psychologiques insupportables, voilà le lot des détenus d'opinion en Algérie depuis 2019, ont déploré les membres du comité.

Dans ce sens, ils ont rappelé le détenu Kamel-Eddine Fekhar, décédé par "négligence programmée" et ceux dont l'état de santé s'est sérieusement dégradé pendant et après leur incarcération.

L'opinion publique doit savoir et tout savoir, insistent-ils, relevant que l'Algérie d'aujourd'hui et de demain doit bannir la torture.

"Depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui, la torture salit notre histoire et l'impunité des tortionnaires est couverte par le pouvoir politique, la justice, l'Etat et ses appareils", regrettent-ils.

De Bachir Hadj Ali à Nekiche, plus d'un demi-siècle où la torture continue de sévir, font-ils savoir.

"Quelle différence entre l'Etat colonial qui torture les Algériens en lutte pour leur indépendance et l'Etat algérien indépendant qui torture ses citoyens pour délit d'opinion ?", se demandent les auteurs de cette déclaration.

"Nous refusons de nous taire. Nous refusons la torture, l'arbitraire et l'omnipotence d'un Etat autoritaire et répressif", a insisté cette déclaration.

Elle souligne que l'Etat de droit, les libertés individuelles et collectives, la démocratie et les attentes sociales des Algériens ne peuvent être occultées par la répression et la peur.

Selon ce document, l'Algérie revendiquée par le Hirak est une Algérie libre où la souveraineté populaire doit se substituer à la gestion sécuritaire qui ouvre la voie, aujourd'hui, à tous les dépassements.

Elle souligne que les lieux de torture comme la "caserne Antar" doivent être bannis, disant vouloir "une justice indépendante érigée en rempart protecteur d'une Algérie démocratique".

Les membres du comité ont de même appelé à mettre un terme à la torture et "aux conditions carcérales

inhumaines des détenus en Algérie".

"Nous voulons en finir avec la torture et l'impunité des tortionnaires protégés par les appareils d'Etat", ont-ils fait savoir.

Dans ce sens, ils ont exprimé la détermination à faire "tout pour libérer la parole des victimes, identifier les auteurs des tortures et mettre à la disposition de l'opinion publique les faits et documents qui pourront éveiller les consciences et en finir avec la fabrique étatique de la torture, toutes formes confondues.

"Les sévices physiques, psychologiques et sexuels subis par Walid Nekiche infligés par des services de sécurité après son arrestation le 26 novembre 2019 est un acte d'une extrême gravité qu'on ne peut pas laisser passer", lancent-ils.

En révélant ces sévices devant les magistrats, Walid Nekiche a brisé le mur de l'omerta, ont-ils noté, relevant que ce jeune étudiant a été d'un courage exemplaire, qui fera date dans l'histoire des luttes en Algérie.

Selon la déclaration, le choc est réel au sein de l'opinion publique et l'enquête préliminaire du parquet ne doit pas être un énième subterfuge pour calmer la colère et l'indignation nationale et internationale.

Il faut que justice soit rendue sur ce qu'a subi Walid Nekiche pendant 6 jours à la "caserne Antar" à Alger et que ses tortionnaires soient identifiés et jugés, insiste-t-elle.



Un collectif d'organisations de défense des droits de l'Homme appelle les autorités à mettre un terme à la torture et à l'utilisation de la justice comme instrument de répression



15 millions de Britanniques vaccinés *Feu vert à un vaccin au Japon*



Le Royaume-Uni a franchi la barre des 15 millions de personnes vaccinées contre le coronavirus, tandis que le Japon a donné son premier feu vert à un vaccin contre le coronavirus à cinq mois de l'ouverture des jeux Olympiques d'été. "Aujourd'hui, nous avons atteint une étape importante dans le programme de vaccination national du Royaume-Uni", a tweeté dimanche le Premier ministre britannique Boris Johnson.

"NOUVELLE FANTASTIQUE: plus de 15 MILLIONS de personnes ont maintenant reçu leur premier vaccin contre le Covid", a salué de son côté sur Twitter son ministre de la Santé Matt Hancock.

Critiqué à maintes reprises pour ses lenteurs et ses hésitations, Boris Johnson parvient ainsi à tenir l'objectif ambitieux d'offrir à la mi-février un vaccin aux quatre catégories prioritaires.

Elles regroupent les personnes de plus de 70 ans, les

soignants en première ligne, les employés et résidents des maisons de retraite et les patients les plus vulnérables, soit environ 15 millions de personnes, sur une population totale de 66 millions dans le pays d'Europe le plus endeuillé par la pandémie.

Le gouvernement espère rouvrir les écoles à partir du 8 mars et sortir progressivement du confinement - le troisième - instauré depuis le début de l'année face à un variant plus contagieux, qui a donné lieu à une explosion de l'épidémie.

L'Allemagne, pour sa part, a fermé en grande partie ses frontières avec le Tyrol autrichien et la République tchèque pour tenter de contenir la diffusion des variants du coronavirus, provoquant des frictions avec l'Union européenne. "Les personnes qui ne font pas partie des quelques exceptions autorisées ne pourront pas entrer" sur le territoire allemand, a prévenu le ministre de l'Intérieur Horst Seehofer dans l'édition dominicale du quotidien Bild. "C'est une catastrophe", s'exclamait Irene, stoppée net dimanche au poste-frontière de Kiefersfelden, où les forces de l'ordre, masque sur le visage, filtrent strictement désormais les entrées.

"Je viens du Tyrol, je voulais juste passer en transit par l'Allemagne pour raccourcir le trajet en direction de Vienne. J'ai un vieux chien de 15 ans dans la voiture et maintenant il va falloir que je passe des heures sur les petites routes autrichiennes, tout ça sans GPS", déplorait-elle.

En Nouvelle-Zélande, près de deux millions d'habitants d'Auckland, la plus grande ville du pays, sont confinés à partir de dimanche minuit pour trois jours, après la découverte d'un nouveau foyer de contamination au coronavirus. Ecole et commerces resteront fermés lundi, à l'exception des entreprises jugées "essentiels", a ordonné la Première ministre Jacinda Ardern.

Trois membres d'une même famille ont été testés positifs ce week-end, générant

une inquiétude dans le pays qui avait été salué dans le monde pour sa gestion très efficace de la pandémie.

Mais face à la pandémie la vaccination demeure une source d'espoir. Le Japon a donné dimanche son premier feu vert à un vaccin contre le coronavirus, celui développé par Pfizer, ouvrant la voie au lancement d'une campagne de vaccination à cinq mois de l'ouverture des jeux Olympiques d'été. "Aujourd'hui, le ministre de la Santé a donné un feu vert spécial au vaccin de Pfizer", a annoncé le bureau du Premier ministre dans un tweet.

Au Liban, un médecin a été la première personne à recevoir le vaccin anti-Covid à Beyrouth, coup d'envoi de la campagne de vaccinations dans un pays miné par de graves crises sanitaire, économique et politique.

Quelque 28.000 doses du vaccin Pfizer/BioNTech sont arrivées samedi au Liban où le secteur médical est dépassé par l'épidémie avec 339.122 cas dont 3.993 morts selon les der-

niers chiffres officiels.

Début février, le pays a débuté un assouplissement du confinement après plus de trois semaines de restrictions.

En Afrique, le Rwanda a commencé à vacciner des groupes à hauts risques d'infection au Covid-19, tels que les travailleurs médicaux en première ligne, avec des doses limitées de vaccins, a annoncé dimanche le ministère de la Santé.

A l'échelle mondiale, 172,10 millions de doses de vaccins ont été administrées dans au moins 95 pays ou territoires, selon un comptage réalisé par l'AFP à partir de sources officielles dimanche à 17h30 GMT.

La pandémie du nouveau coronavirus a fait 2.394.541 morts dans le monde depuis fin décembre 2019, selon un bilan établi par l'AFP. Après les États-Unis (484.149 morts), les pays comptant le plus de décès sont le Brésil (238.532), le Mexique (173.771), l'Inde (155.642) et le Royaume-Uni (116.908).

Scandale de vaccination au Pérou

La ministre péruvienne des Affaires étrangères, Elizabeth Astete, a annoncé sa démission dimanche après avoir reconnu la "grave erreur" de s'être fait vacciner contre le Covid-19 dès janvier, avant les populations prioritaires. "J'ai présenté à M. le président de la République ma lettre de démission de ministre des Affaires étrangères", a-t-elle écrit sur Twitter. Sa démission a été aussitôt acceptée par le président par intérim Francisco Sagasti. Il s'agit de la deuxième ministre du gouvernement péruvien, après celle de la Santé, à démissionner dans le cadre de ce scandale.

Le scandale a éclaté jeudi après la révélation par un quotidien péruvien que l'ancien président Martin Vizcarra (2018-2020) avait été vacciné contre le Covid-19 en octobre, quelques semaines avant sa destitution par le parlement.

L'ancien chef de l'Etat, qui brigue un siège de parlementaire aux élections du 11 avril, s'est défendu en disant qu'il s'était porté volontaire dans l'essai clinique du vaccin Sinopharm, comme des

milliers d'autres Péruviens. Ce que l'université en charge de l'essai a démenti.

Cette révélation a provoqué un tollé, entraînant la démission de la ministre de la Santé, Pilar Mazzetti, vendredi.

Contrairement à d'autres pays, dont les présidents, ministres ou fonctionnaires se sont fait vacciner pour donner l'exemple, au Pérou, les critiques visent des membres du gouvernement qui ont reçu le vaccin en toute discrétion et avant même le lancement de la campagne officielle de vaccination.

Les premières vaccinations ont démarré mardi au Pérou et sont pour l'instant réservées aux personnels de santé.

Selon les derniers chiffres publiés samedi, le Pérou a enregistré 43.491 décès du Covid-19 pour 1,22 million de cas confirmés.

Le système hospitalier péruvien est saturé avec 14.222 malades du Covid-19 hospitalisés et une pénurie de l'oxygène à usage médical, qui contraint des centaines de Péruviens à faire la queue pour en obtenir pour un proche malade.



La fièvre Ebola fait son retour en Afrique de l'Ouest après 5 ans d'absence



L'Afrique de l'Ouest est à nouveau confrontée à une épidémie de fièvre hémorragique Ebola, avec sept cas, dont trois mortels, recensés dimanche dans le sud-est de la Guinée, d'où était déjà partie la pire épidémie de l'histoire du virus (2013-2016).

Alors que la planète est loin d'en avoir fini avec la pandémie de Covid-19, Conakry et l'OMS s'estiment toutefois mieux armées qu'il y a cinq ans, grâce notamment aux progrès de la vaccination, pour faire face à cette maladie virale apparue pour la première fois

en 1976 dans l'actuelle République démocratique du Congo (RDC), où elle sévit encore régulièrement.

Au Liberia, pays voisin de la Guinée, où aucun cas n'a été signalé, le président George Weah a immédiatement ordonné le renforcement de la vigilance et la sensibilisation des populations, en particulier le long de la frontière. "Je suis inquiet en tant qu'humain, mais je reste serein car on a géré la première épidémie et la vaccination est (désormais) possible", avait déclaré dès samedi soir le ministre guinéen de la Santé, Rémy Lamah.

Les nouveaux cas - sept, dont trois mortels -, sont apparus dans la région de Guinée forestière, près du Liberia. Des tests effectués à Conakry ont confirmé dimanche qu'il s'agissait bien d'Ebola. "Cela met la Guinée en situation d'épidémie Ebola", a annoncé dimanche le patron de l'agence sanitaire guinéenne (ANSS), le Dr Sakoba Keïta, à l'issue d'une réunion d'urgence. Selon lui, une infirmière est décédée fin janvier à Gouecké, près de la capitale régionale Nzérékoré, et "plusieurs personnes ayant pris part à son enterrement ont,

quelques jours après, commencé à avoir des manifestations de diarrhées, de vomissements, de saignements et de fièvre".

C'est également de cette région, située à plus de 800 km de Conakry par la route, qu'était partie la pire épidémie de l'histoire du virus, qui avait fait plus de 11.300 morts entre 2013 et 2016, principalement en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia. La Guinée avait elle-même été sévèrement ébranlée, avec plus de 2.500 morts.

Les nouveaux patients ont été isolés et des centres de prise en charge "réactivés" à Nzérékoré et à Conakry. Une "mission d'investigation" va "délimiter la zone incriminée et déterminer les villages de toutes les personnes qui ont pris part à la cérémonie d'inhumation de cette première victime afin d'identifier les contacts et les isoler", a expliqué le patron de l'ANSS.

Il faudra aussi déterminer l'origine de cette résurgence, qui pourrait provenir d'un "malade anciennement guéri dont la maladie s'est réveillée" ou d'une transmission par des "animaux sauvages, notamment les chauves-souris", a souligné le Dr Keïta. "La situation par rapport à 2014 est très différente, puisqu'à l'époque, on avait mis 3,5 mois pour le diagnostic, alors que cette fois-ci on a mis moins de deux semaines", a-t-il relevé. "Sans compter que le vaccin existe et est à portée de main à Genève", le siège de l'OMS. "Nous allons utiliser notre

arme fatale qu'est la vaccination", a-t-il lancé.

L'OMS va déployer "rapidement" des moyens et faire en sorte que des doses de vaccins nécessaires soient "mises à disposition le plus rapidement possible pour aider à cette riposte", a affirmé son représentant à Conakry, le professeur Alfred George Ki-Zerbo.

Le bilan de la précédente épidémie en Afrique de l'Ouest, bien que sous-évalué de l'aveu même de l'OMS, est sept fois supérieur en nombre de morts à celui cumulé de toutes les précédentes épidémies d'Ebola depuis son apparition en 1976.

La deuxième plus grave épidémie d'Ebola, la dixième enregistrée en RDC, s'était déclarée en août 2018 dans l'Est du pays. Elle s'est officiellement achevée en juin 2020, avec un bilan de 3.481 cas et 2.299 décès, selon l'OMS. Kinschasa a annoncé début février une nouvelle "résurgence", qui a fait au moins deux victimes.

Pays pauvre malgré d'importantes ressources naturelles, la Guinée reste en proie à des profondes divisions causées par l'élection pour un troisième mandat controversé en octobre dernier de son président Alpha Condé et par des arrestations d'opposants.

Le pays, aux capacités sanitaires limitées comme beaucoup d'autres dans la région, a en outre enregistré officiellement quelque 15.000 cas de Covid-19, pour 84 morts.

Joe Biden appelle à une réforme immédiate des ventes d'armes à feu

Le président américain Joe Biden a appelé dimanche le Congrès à agir "maintenant" pour limiter la circulation des armes à feu aux États-Unis, trois ans après la tuerie du lycée de Parkland, en Floride. "Cette administration n'attendra pas la prochaine fusillade de masse" pour entendre les appels à agir, a affirmé le président démocrate dans une déclaration marquant la date anniversaire de cette attaque qui avait fait 17 morts, le 14 février 2018.

"J'appelle aujourd'hui le Congrès à promulguer des réformes de bon sens concernant les armes", a dit Joe Biden, demandant d'imposer la vérification des antécédents des acheteurs "pour toutes les ventes d'armes", d'interdire les fusils d'assaut et les chargeurs à haute capacité. "Nous allons promulguer ces lois et d'autres lois qui sauveront des vies", a immédiatement indiqué Nancy Pelosi, la présidente de la Chambre des représentants, promettant d'"amener les avancées qu'exigent et méritent les habitants de Parkland et le peuple américain".

Les démocrates détiennent désormais également une très courte majorité au Sénat, mais ils auront besoin d'au moins dix républicains pour faire adopter ces lois, ce qui semble actuellement difficile.

Pour Joe Biden, il faut "mettre fin à l'immunité des fabricants d'armes qui mettent des armes de guerre dans nos rues en toute



connaissance de cause".

En 2018, le jour de la Saint-Valentin, un jeune homme de 19 ans, Nikolas Cruz, avait ouvert le feu dans cet établissement du sud-est de la Floride, le lycée Marjory Stoneman Douglas, tuant 14 lycéens et

3 encadrants avant d'être arrêté.

Exclu de l'école l'année précédente pour "raisons disciplinaires", il avait pu se procurer légalement un fusil d'assaut semi-automatique malgré des antécédents psychiatriques.

En dépit d'une mobilisation inédite des lycéens de Parkland pour un contrôle plus sévère des ventes d'armes, le président Donald Trump avait alors refusé d'envisager l'interdiction des fusils d'assaut.

Les administrations américaines successives ont été impuissantes à endiguer la multiplication des tueries de masse qui frappent régulièrement les écoles américaines, les centres commerciaux, les entreprises ou les lieux de culte.

Des femmes russes manifestent contre la répression



Des centaines de femmes ont manifesté dimanche à Moscou et dans d'autres villes de Russie pour la Saint-Valentin, dans une action symbolique de soutien à l'épouse de l'opposant emprisonné Alexeï Navalny et aux personnes arrêtées lors des récentes manifestations.

Environ 300 femmes ont formé par -13°C, à partir de 14H00 (11H00

GMT), une "chaîne de solidarité" sur l'Arbat, une rue historique du centre de Moscou. Le mot d'ordre de cette action pour la Saint-Valentin était "L'amour plus fort que la peur". "Nous voulons montrer que nous sommes pour l'amour et contre la violence. Des filles très courageuses et gentilles sont venues ici", a déclaré à l'AFP une étudiante de 22 ans, Daria Obratsova, disant souhaiter "que la

liberté et la justice règnent dans notre pays".

À Saint-Petersbourg (nord-ouest), cette action a réuni une centaine de personnes, selon une journaliste de l'AFP. Certaines portaient des fleurs ou des coeurs en papier sur lesquels était inscrit le nom de femmes symbolisant l'opposition aux autorités russes.

Des images publiées sur les ré-

seaux sociaux les montraient scandant toutes ensemble "Liberté pour les prisonniers politiques". "Seul l'amour peut vaincre le mal", a dit Valeria Stepanova, 25 ans.

Selon l'ONG OVD-Info, spécialisée dans le suivi des manifestations, une action du même type s'est terminée par neuf arrestations à Kazan (Oural).

L'équipe d'Alexeï Navalny avait également appelé les habitants des grandes villes à brandir à 20H00 lampes de poche, téléphones ou bougies et à publier les photos de leurs actions sur les réseaux sociaux.

À Moscou et Saint-Petersbourg des habitants ont organisé des flash-mobs de la Saint-Valentin dans des cours d'immeubles et sur les places, allumant leurs lampes sur leurs téléphones pour soutenir l'opposant emprisonné.

Présent sur la place Manezhnaya près du Kremlin, Alexander Kozhokar, a dit craindre que la Russie ne devienne une "dictature". "J'ai peur de penser à la suite des événements", a déclaré à l'AFP cet ouvrier de 28 ans qui réside à Mytishchi, près de Mos-

cou. Mikhaïl Orlov, un ingénieur de 29 ans, a lui expliqué à l'AFP s'être joint à la manifestation pour signaler son mécontentement à l'égard de la politique de Vladimir Poutine. "Le pays est en déclin, la science est en déclin", s'est-il lamenté.

Des manifestations de soutien à Alexeï Navalny, arrêté sitôt rentré en Russie mi-janvier et condamné début février à presque trois ans de prison, se sont soldées par plus de 10.000 arrestations à travers tout le pays.

Son équipe a publié dimanche sur les réseaux sociaux des photos et des vidéos de rassemblements similaires dans plusieurs villes du pays, avec des Russes allumant des lampes de poche, des bougies et des petites lanternes. "L'amour est plus fort que la peur", indiquait un panneau électronique sur une tour résidentielle de la ville sibérienne de Tomsk, selon une de ces vidéos.

L'entourage de M. Navalny a toutefois annoncé ne plus avoir l'intention d'organiser de manifestations massives avant le printemps, préférant des actions plus ciblées.

Le RN d'Afrique
Gaz devrait
afficher une
baisse en 2020

Le résultat net consolidé d'Afrique Gaz au titre de l'exercice 2020 devrait afficher une baisse par rapport à 2019 de près de 335 millions de dirhams (MDH), essentiellement en raison de l'impact du don au profit du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

«En mars dernier, Afrique Gaz a participé à l'élan de solidarité national face à la pandémie de Covid-19. Sa contribution s'est traduite par un don de l'ordre de 400 MDH au profit du Fonds spécial», fait savoir l'entreprise dans un profit warning, notant que le traitement comptable de ces dons pour les comptes sociaux a bénéficié d'un régime dérogatoire permettant la répartition de la charge sur 5 exercices, soit une comptabilisation de 20% du montant global à fin décembre 2020, rapporte la MAP.

En revanche, les normes IFRS qui constituent le référentiel pour les comptes consolidés n'ont pas institué cette même règle, relève la même source, soulignant que compte tenu de cette asymétrie, les résultats annuels consolidés d'Afrique Gaz ont dû supporter la totalité de ce don là où les comptes sociaux n'ont été impactés que partiellement par cette dernière.

«Par conséquent, le résultat net social de l'année 2020 devrait être en repli de près de 19% sous l'effet conjugué de l'impact du don susmentionné, du ralentissement de l'activité de certains industriels touchés par le contexte actuel ainsi que d'une dévaluation des stocks de matières premières en raison de la baisse des prix du GPL à l'international», alerte le communiqué.

Par ailleurs, Afrique Gaz, malgré ce contexte difficile, «demeure confiante quant à la solidité de ses fondamentaux et à sa capacité à actionner les leviers nécessaires pour continuer à créer de la valeur pour ses actionnaires». Et de conclure: «Afrique Gaz ne ménagera aucun effort pour continuer à soutenir l'action contre la propagation du virus et le respect de la sécurité de ses collaborateurs et de ses partenaires dans une stricte application des règles sanitaires édictées par les autorités».

Le solde excédentaire des services marque un net repli à fin 2020

Malgré la reprise enregistrée durant les derniers mois de 2020, les données provisoires portant sur l'ensemble de l'année écoulée indiquent une diminution de 11,7% des échanges de biens, selon Bank Al-Maghrib.

Il faut dire que les échanges extérieurs du Maroc en 2020 ont été rudement marqués par les répercussions de la crise liée à la pandémie de la Covid-19. «En particulier les perturbations des chaînes de valeur et le repli de la demande et de l'activité», comme l'a relevé la banque centrale dans sa revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière du mois de février 2021.

Ainsi, le recul a été de 14,1% pour les importations et de 7,5% pour les exportations. Ce qui induit un allègement de 23,1% du déficit commercial à 158,7 milliards de dirhams et une amélioration du taux de couverture de 4,5 points de pourcentage à 62,4%, a indiqué BAM confirmant ainsi les chiffres publiés récemment par l'Office des changes.

Selon Bank Al-Maghrib, «le solde excédentaire des services a marqué un net repli, en lien essentiellement avec la baisse de plus de moitié des recettes de voyage. En revanche, et en dépit des répercussions de la crise sur l'activité économique dans les pays de résidence des MRE, leurs transferts ont affiché une forte résilience», a-t-elle souligné.

A l'exception des ventes des phosphates et dérivés et de l'agriculture et l'agro-alimentaire, les données statistiques montrent que la baisse des exportations a été généralisée à l'ensemble des secteurs.

BAM en veut pour preuve les ventes du secteur automobile qui ont reculé de 9,3% pour s'établir à 72,7 milliards de dirhams, traduisant des régressions de 12,8% pour le segment de la construction et de 19% pour celui du câblage.

La même tendance a été observée du côté des exportations du secteur du textile et cuir qui ont pour leur part accusé une baisse de 19,2% à 29,8 milliards. Ce recul reflète «notamment des baisses de près de 22% pour les vêtements confectionnés et articles de bonneteries et de 15,9% pour les chaussures», a expliqué la banque centrale.

C'est pareil pour les ventes du secteur aéronautique qui ont diminué de 28,9% à 12,4 milliards.

Tirée par des améliorations de 2,6% pour les produits agricoles et de 1,2% pour ceux de l'industrie alimentaire, les exportations du secteur agricole et agroalimentaire ont en revanche progressé de 0,7% à 62,5 milliards.

Tout comme les exportations



des phosphates et dérivés qui «se sont accrues de 3,7% à 50,8 milliards, sous l'effet d'un accroissement de 14,2% des ventes des engrais naturels et chimiques dont la part dans le total du secteur a atteint 63% après 57% en 2019», a noté BAM.

Dans sa revue de la conjoncture économique, monétaire et financière du mois en cours, Bank Al-Maghrib a indiqué que la diminution des importations est imputable, en grande partie, à l'allègement de la facture énergétique de 34,7% à 49,8 milliards de dirhams.

La banque centrale souligne notamment les reculs de 40% des approvisionnements en «gas-oils et

fuel-oils», de 61,4% de ceux en «huiles de pétrole et lubrifiants» et de 14,5% de ceux en «gaz de pétrole et autres hydrocarbures».

Dans la même lignée, les achats de produits finis de consommation se sont repliés de 15,9% à 95,1 milliards, avec des baisses de 38% des importations de «voitures de tourisme» et de 15,2% de celles de «parties et pièces pour voitures de tourisme».

En baisse de 13,6%, les acquisitions de biens d'équipement se sont établies à 109,6 milliards. Cette régression reflète notamment le quasi-arrêt en 2020 d'importations d'«avions et autres véhicules aériens ou spatiaux» ainsi qu'une baisse de 23,8% de celles des «fils, câbles et autres conducteurs isolés», a relevé BAM.

Autre recul signalé, celui des achats de demi-produits qui ont accusé une baisse de 10,9% à 93,1 milliards et ceux de produits bruts de 14,2% à 18,9 milliards.

Avec des hausses de 4,3 milliards des approvisionnements en blé à 13,5 milliards et de 1,5 milliard en orge à 2,3 milliards de dirhams, en lien avec la baisse de la production locale, les importations de produits alimentaires ont en revanche connu une augmentation de 15,7%. Elles se sont ainsi établies à 55,3 milliards, selon la banque centrale.

Dans la revue de Bank Al-Maghrib, il ressort aussi que le solde excédentaire de la balance des ser-

vices a de son côté reculé de 31,2% à 60,7 milliards de dirhams, en raison d'une baisse de 56,1 milliards des exportations, plus importante que celle de 28,5 milliards des importations. «En particulier, les recettes de voyage se sont établies à 36,4 milliards de dirhams, en diminution de 53,8%, et les dépenses au même titre se sont repliées de 49,6% à 10,5 milliards», souligne-t-elle.

Selon la même source, «pour les autres principales rubriques du compte courant, les transferts des MRE ont enregistré une amélioration de 5% à 68 milliards de dirhams».

Avec une diminution plus accentuée des cessions (-41,6% à 10,8 milliards) par rapport à celle des recettes (-22,3% à 26,4 milliards), les statistiques montrent que le flux net d'IDE a enregistré une hausse de 1% à 15,5 milliards.

«De même, le flux net des investissements directs des Marocains à l'étranger a baissé de 53,1% pour se situer à 4,7 milliards, résultat d'une hausse de 1,5 milliard des recettes et d'un repli de 3,8 milliards des dépenses au même titre», a poursuivi la banque centrale notant qu'au total, l'encours des avoirs officiels de réserves a atteint 320,8 milliards de dirhams à fin 2020. Ce qui représente 7 mois et 25 jours d'importations de biens et services.

Alain Bouithy



Allègement
du déficit
commercial à
158,7 milliards
de dirhams

Sidi Ifni contribue à hauteur de 2,5% au CA des ports du Royaume

Le port de Sidi Ifni contribue à hauteur de 2,5 % au chiffre d'affaires des ports du Royaume et de 3,4% au volume global des débarquements de poissons, selon des données de la délégation provinciale de l'Office national des pêches (ONP).

S'agissant de la région de Guelmim-Oued Noun, le port de Sidi Ifni contribue avec 31% au volume des débarquements opérés et 24% au chiffre d'affaires réalisés.

Ces données présentées à un groupe de diplomates qui viennent de visiter cette région, indiquent que plusieurs projets visant l'amélioration des conditions de vie des marins ont été réalisés dans ce port dans le cadre de la stratégie Halieutis, dont le projet Ghourisim (35 km de Sidi Ifni) pour la valorisation de la pêche artisanale pour

un coût qui s'élève à 20 millions de DH, et qui comprend notamment une unité de commercialisation du poisson, des espaces de stockage et une station-service.

Une halle aux poissons est également en cours de réalisation pour une enveloppe de 1,2 million de DH dans le cadre de la stratégie de l'ONP en plus du projet d'alimentation en énergie solaire des villages de pêcheurs à Sidi Fdayel et Rkounte.

La quantité de poissons débarqués au port de Sidi Ifni de 2016 à 2020 a atteint un volume de 149.000 tonnes pour une valeur de 693,132 millions de DH.

Sur ce total de poissons débarqués, 116.453 tonnes viennent de la pêche côtière et 32.548 tonnes de la pêche artisanale.

Légère hausse de l'actif net sous gestion des OPCVM à fin janvier

L'actif net sous gestion des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) s'est établi à plus de 524,09 milliards de dirhams (MMDH) à fin janvier 2021, en hausse de 0,17% par rapport à fin décembre dernier.

Selon les statistiques hebdomadaires de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), arrêtées au

29 janvier dernier, les OPCVM actions ont affiché la meilleure variation mensuelle (+3,5%), suivis des OPCVM diversifiés (+1,73%), Obligations MLT (+0,81%), Obligations CT (+0,29%) et monétaires (+0,14%). Le nombre d'OPCVM en activité a atteint, quant à lui, 502 fonds à fin janvier.

Attijariwafa bank en tête du podium Top Rekruteurs 2020

Le Groupe Attijariwafa bank est en première position dans le classement réalisé par Rekrute des 25 entreprises les plus attractives du Maroc en 2020. Cette deuxième édition du classement "Top Rekruteurs" s'appuie sur l'analyse de plusieurs centaines de millions de requêtes effectuées auprès de 1,5 million de cadres lors de leur recherche d'emploi sur Rekrute, a précisé le Groupe bancaire dans un communiqué.

Cette distinction, a fait savoir le Groupe, conforte la stratégie portée par Attijariwafa bank en tant que multinationale panafricaine de référence qui œuvre pour faire émerger l'excellence à l'échelle continentale, rapporte la MAP.

"Le Groupe est fortement engagé auprès des talents africains afin de leur permettre de libérer leurs énergies et exprimer pleinement leur potentiel", a noté la même source.

Attijariwafa bank prône une

politique de recrutement innovante, dynamique et attractive au Maroc et à l'international. Cette démarche vient accompagner le déploiement de la stratégie du Groupe dans un environnement



Le groupe bancaire prône une politique de recrutement innovante, dynamique et attractive

marqué par plusieurs challenges liés à la transformation digitale, l'émergence de nouveaux métiers et l'identification de nouvelles niches de compétences nécessaires au développement des activités du Groupe.

Il s'est également engagé depuis plusieurs années dans une trajectoire de transformation et de digitalisation de l'ensemble de ses activités, a souligné la même source, notant que le recrutement est au cœur de cette dynamique afin d'identifier les talents et leur offrir un parcours candidat fiable, fluide et interactif.

Plusieurs initiatives innovantes sont lancées auprès des jeunes afin de leur permettre de développer leurs compétences en les incitant à créer des synergies et travailler en équipe. Ainsi, Attijariwafa bank a organisé plusieurs éditions de son Business Game «Attijari City» dont une édition internationale avec la participation d'écoles ivoiriennes, sénégalaises, tunisiennes et

françaises.

Le Groupe a également créé une dynamique tournée vers l'innovation à travers un hackathon digital qui a connu un réel succès avec la participation de 63 étudiants qui ont travaillé sur des problématiques à forte valeur ajoutée. Cette stratégie est corroborée par la contribution active des cadres dirigeants qui prennent part aux actions initiées pour promouvoir la marque employeur auprès des talents.

Ainsi, plusieurs conférences et tables rondes sont animées afin de partager leurs expertises, leurs visions et leurs parcours de leader avec les jeunes étudiants.

Présent dans 26 pays dont 15 en Afrique, Attijariwafa bank cultive son label employeur avec une forte orientation à l'international à travers une feuille de route qui favorise l'ouverture vers un large bassin de compétences et qui valorise la diversité comme une réelle richesse et un levier de performance à fort impact.

L'égalité homme-femme est également un sujet qui revêt une importance particulière pour Attijariwafa bank qui met les femmes au cœur de son projet d'entreprise en encourageant activement leur contribution à la mise en œuvre de la stratégie et de la vision du Groupe, a fait observer la banque, précisant que la part des femmes dans l'effectif, en régulière augmentation, a ainsi atteint 40% au Maroc et plus de 42% à l'échelle du Groupe en 2020 en évolution de 100 points de base chaque année.

Avec une présence sur 15 pays en Afrique francophone, Rekrute est depuis 15 ans un acteur important dans le domaine du recrutement de cadres et dirigeants sur ces régions. Au Maroc, avec plus de 1,5 million de profils de cadres enregistrés, Rekrute accompagne chaque année plus de 3.000 entreprises, multinationales et grands comptes marocains, dans leur transformation RH digitale.

L'AMMC et IFC s'allient pour promouvoir le développement de la finance durable sur le marché des capitaux

L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) et la Société financière internationale (IFC), membre du groupe de la Banque mondiale, ont signé, jeudi à Rabat, un accord de coopération pour améliorer les pratiques des entreprises en matière de reporting environnemental, social et de gouvernance (ESG). En vertu de ce partenariat, rapporte la MAP, l'AMMC s'appuiera sur l'assistance d'IFC pour renforcer ses capacités en matière de reporting ESG grâce notamment à des programmes de formation et le développement d'outils efficaces d'évaluation, de suivi et d'encadrement de ce reporting, indiquent les deux parties dans un communiqué conjoint.

Cet accord de coopération s'inscrit dans la continuité des initiatives prises par l'Autorité pour favoriser le développement d'un marché des capitaux durable au Maroc, en mesure de contribuer à la reprise économique suite à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), fait savoir la même source.

Et de rappeler qu'IFC avait apporté son soutien à l'AMMC dans le cadre de l'élaboration des guides relatifs aux obligations

vertes, sociales et durables publiés en 2016 et en 2018, et avait investi 100 millions d'euros en 2017 dans la première émission d'obligations vertes libellées en devises sur le marché marocain.

"L'alignement du secteur financier marocain sur le développement durable, identifié comme priorité lors de la COP22, s'impose davantage dans le contexte actuel de relance économique et passe par l'adoption des meilleures pratiques en matière de transparence sur les facteurs ESG", a déclaré, à cette occasion, la présidente de l'AMMC, Nezha Hayat, citée par le communiqué.

"Notre partenariat avec IFC nous permettra de mieux accompagner les entreprises faisant appel public à l'épargne dans leur transition vers des pratiques plus durables, améliorant ainsi leur compétitivité et plus globalement l'attractivité de notre marché", a-t-elle souligné.

De son côté, le vice-président d'IFC pour l'Afrique et le Moyen-Orient, Sergio Pimenta, a indiqué qu'une relance verte peut véritablement aider à stimuler la croissance économique et créer rapidement des emplois, ajoutant que "notre partenariat avec l'AMMC permettra aux entreprises maro-



caines d'améliorer leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance et d'attirer davantage d'investissements verts au Royaume, créant ainsi davantage d'opportunités".

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de gouvernance pour la durabilité d'IFC au Maroc et fait partie de l'initiative pour le développement du secteur privé de

la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), mise en œuvre en partenariat avec le gouvernement des Pays-Bas.

Et de rappeler que le reporting ESG a été instauré par la circulaire de l'AMMC n°03/19 relative aux opérations et informations financières, et ce, dans l'objectif de mieux renseigner le marché sur la performance et les risques extra-financiers des émetteurs.

Art & culture

Présentation à Bayt Dakira d'un livre sur la singularité du droit hébraïque au Maroc

“Quand le Maroc donne du sens à sa diversité : la singularité du droit hébraïque au Maroc” est l'intitulé d'un livre dont la présentation s'est déroulée, samedi à “Bayt Dakira”, en présence de M. André Azoulay, Conseiller de SM le Roi et président-fondateur de l'Association Essaouira-Mogador, ainsi que d'un parterre d'universitaires, de chercheurs et d'acteurs issus de divers horizons.

L'ouvrage, présenté lors de la 6^e Rencontre scientifique, initiée par le Centre d'Etudes et de Recherches sur le Droit Hébraïque au Maroc, conjointement avec la Fondation Konrad-Adenauer au Maroc, l'Association Essaouira-Mogador et “Bayt Dakira”, sous le thème “Quand la diversité marocaine s'invite au cœur des Humanités”, est publié par la Fondation allemande sous la direction de MM. Steffen Krüger, Représentant Résident de ladite Fondation, Abdellah Ouzitane et Farid El Bacha, respectivement président-fondateur et président-exécutif dudit Centre.

Il comprend, entre autres, des extraits de Discours et de Messages de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, notamment à l'occasion de l'accueil officiel de Sa Sainteté le Pape François à Rabat en mars 2019, aux participants au sommet de l'UNESCO sur “le pouvoir de l'éducation pour prévenir le racisme et la discrimination : le cas de l'antisémitisme” à New York en septembre 2018, à l'occasion de la remise du Prix de la liberté “Martin Luther King Jr-Rabbin Abraham Joshua Heschel” décerné à titre posthume à Feu SM

Mohammed V (en décembre 2015 à New York), ou lors de la conférence de lancement du projet “Aladin” à Paris en mars 2009.

Le Livre, illustré de photos de la visite historique effectuée par le Souverain à “Bayt Dakira”, présente également au lecteur des extraits d'interventions de M. André Azoulay, Conseiller de SM le Roi et président-fondateur de l'Association Essaouira-Mogador lors de ses participations à diverses rencontres et différents séminaires aussi bien à Essaouira que dans d'autres villes du Royaume.

Dans un mot publié dans cet ouvrage, M. Krüger souligne que la présente publication synthétise les résultats obtenus jusqu'à maintenant grâce à l'étroite coopération entre la Fondation et le Centre, marquée par l'organisation de rencontres à “Bayt Dakira” sur le rôle du Droit hébraïque au Maroc et sur les traditions afférentes, notant que les textes présentés retracent les recherches menées jusqu'ici dans le domaine du Droit hébraïque dans le Royaume, en mettant l'accent sur les initiatives dans le sens de l'échange et du dialogue.

Il indique aussi qu’au Maroc, la tradition juive et sa coexistence avec l'Islam repose sur une longue histoire. Les deux cultures sont intimement liées depuis des siècles”, précisant que “Bayt Dakira apporte une contribution au dialogue et au travail d'information mutuels”.

“Ce centre de recherches historiques, culturelles et spirituelles a pour objectif la préservation de la mémoire juive d'Essaouira. Un tel lieu commé-

morant la longue histoire à la fois juive et musulmane d'Essaouira, la destinée souvent peu commune des juifs de Mogador et leurs relations, au fil des siècles, avec les populations musulmanes, est unique en son genre au sud de la Méditerranée et en terre d'Islam”, affirme M. Krüger.

De son côté, M. Ouzitane écrit que “la compréhension des enjeux de cette singularité marocaine ainsi que sa promotion est une responsabilité que nous partageons tous, car toute culture est enrichie par ses racines historiques”, relevant que le Royaume “a choisi la diversité, non pas par résignation fataliste ou pour donner satisfaction à certains paramètres conventionnels, mais nous l'avons fait car notre attachement à notre commune Humanité transcende toute autre considération”. “Les œuvres les plus marquantes au Maroc, notamment à Essaouira et dans plusieurs villes du Royaume, sont produites grâce au respect des cultures et des religions. Juifs et Musulmans lèguent un héritage magnifique aux générations à venir. Le Royaume s'est nourri de cet héritage et a additionné à son esthétique une sensibilité encore plus riche”, poursuit-il, expliquant que “cette réalité de la diversité se nourrit d'un savoir et d'un héritage culturel extraordinaire qui illustre parfaitement le sentiment d'appartenance à des valeurs communes, constituant un marqueur de l'identité marocaine”.

“Nous consacrerons à cet engagement toute notre énergie et sans relâche. Tenter de contribuer ensemble, modestement, à la construction du monde de demain. Nos trajectoires,

musulmans, juifs et chrétiens, doivent emprunter le même chemin, un seul celui de la paix. C'est possible et nous en sommes convaincus”, soutient-il dans ce livre agrémenté aussi de photos de “Bayt Dakira”.

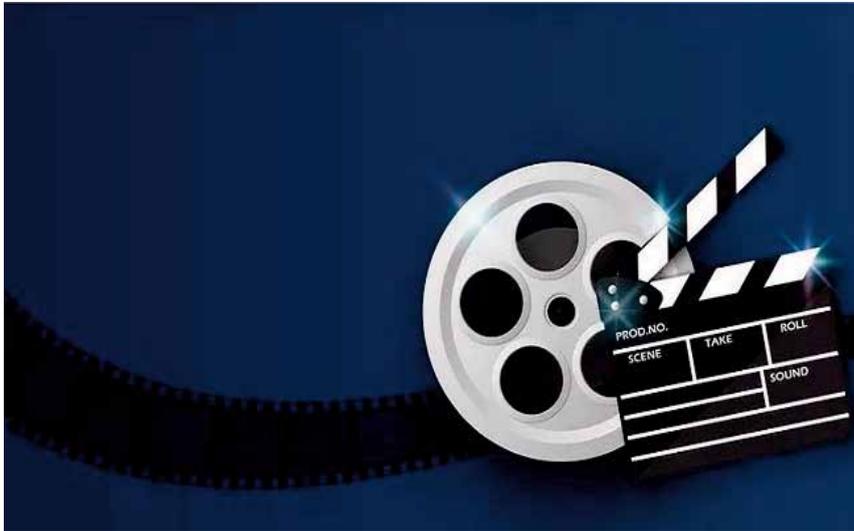
Fruit d'un travail collaboratif et collectif, cet ouvrage regroupe aussi une série d'articles rédigés par d'éminents chercheurs et professeurs universitaires autour de plusieurs thèmes, dont “Le Centre d'Etudes et de Recherches sur le Droit hébraïque au Maroc: une expression singulière d'un Maroc terre de paix, de concorde et de coexistence”, “Paix et tolérance dans la pensée et l'action de SM le Roi”, “La structure de la loi Halakhique, fondement et champ d'application général” et “La positivisation, standardisation et densification des normes en contexte islamique: Réflexions à propos de la gouvernance en Afrique du Nord et de l'Ouest”.

“Présentation générale de l'Institut INSANIA”, “La tradition orale judéo-amazighe: un patrimoine culturel singulier”, “Principe rabbinique d'interprétation juridique” et “From protected to nationals. Changes in the legal status of Jews in Twentieth century Morocco” sont également parmi les textes regroupés dans cette nouvelle publication.

En marge de la présentation de ce livre, il a été procédé à la signature d'une convention de coopération entre le Centre d'Etudes et de Recherches sur le Droit Hébraïque au Maroc et la Fondation Konrad Adenauer, représentés respectivement par MM. Ouzitane et Krüger.



Khalid Jbilou remporte le premier prix du concours du court-métrage documentaire



Le film "Dar Bensaïd entre le passé et le présent" de Khalid Jbilou a remporté, samedi, le premier prix du concours du court-métrage documentaire organisé par la Fondation Salé pour la Culture et les Arts.

Au cours de la cérémonie de remise des prix de ce concours axé sur les monuments historiques de la ville de Salé, le deuxième prix est revenu en ex-æquo aux films "Femmes des mondes oubliés" de Aziza Hallak et "Salé, ville aux sept portes" de Adil Arbouch. Le troisième prix a été décerné au court-métrage "Lorsque les monuments pleurent" de Soufiane El Ankoud.

Les lauréats des trois premiers prix ont eu droit à des primes d'encouragement. S'exprimant à cette occasion, le chercheur et membre du jury Abdelmajid Fennich s'est félicité des efforts déployés par les dix candidats participants qui se sont présentés au concours pour mener

à bien leurs projets respectifs dans une conjoncture marquée par la propagation de la pandémie de Covid-19, en l'absence de moyens techniques professionnels. Les membres du jury n'ont pas manqué de relever certaines lacunes, particulièrement d'ordre technique et de portée historiques, a constaté M. Fennouch qui a appelé l'ensemble des candidats à fournir plus d'efforts pour développer davantage leurs projets culturels.

Le président de la Fondation Salé pour la culture et les arts Lotfi Mrini a souligné que cette première édition du concours du court-métrage documentaire a eu pour ambition de mettre en valeur le patrimoine culturel et de promouvoir le tourisme dans la ville jumelle de la capitale. La Fondation encourage les jeunes talents à donner corps à leurs projets artistiques et culturels de même qu'elle espère développer cette initiative pour les années à venir, a-t-il indi-

qué. "La jeunesse est en mesure de faire valoir le patrimoine culturel de la ville de Salé", a affirmé M. Mrini, en saluant les projets artistiques ambitieux des dix candidats. Ce concours est ouvert aux acteurs des mondes de l'art et des médias de Salé en particulier, dont les producteurs et amateurs intéressés par la documentation de la mémoire collective à travers des productions audiovisuelles dédiées à la ville (murailles, mosquées, tours, quartiers, écoles et souks). L'initiative jette la lumière sur la place de la ville de Salé et ses activités tout au long de l'histoire, avec un focus sur la valorisation de son legs civilisationnel en vue de le vulgariser auprès des jeunes, tout en s'inscrivant dans le sillage des efforts de la fondation visant à promouvoir l'image de Salé en tant que pôle culturel et artistique et à encourager les travaux audiovisuels marocains consacrés à la ville jumelle de Rabat.

Bouillon de culture

Nicki Minaj

Le père de la rappeuse américaine Nicki Minaj est mort dans un accident de la circulation près de New York, un conducteur l'ayant percuté avant de prendre la fuite, a annoncé dimanche la police.

Robert Maraj, 64 ans, marchait dans la rue à Mineola, sur l'île de Long Island, vers 18H15 (23H15 GMT) vendredi lorsqu'il a été percuté par une voiture, a précisé dans un communiqué la police locale.

Le conducteur a pris la fuite et M. Maraj a été transporté à l'hôpital où il est décédé samedi, selon la même source. "L'enquête se poursuit", a ajouté la police.

La New-yorkaise de 38 ans, née à Trinité-et-Tobago et élevée dans le quartier de Queens, près de là où son père a été tué, avait surpris ses fans en septembre 2019 en annonçant qu'elle prenait sa retraite pour se concentrer sur sa vie familiale.

Nicki Minaj est revenue ensuite sur cette annonce et a promis de sortir de nouveaux titres, dans le sillage de ses tubes, qui comptent notamment "Starships", "Bang Bang" et "Super Bass".



Chefchaouen à l'honneur à la Biennale de la photographie de Cordoue



La Fondation Casa Arabe à Cordoue accueille, du 12 février au 14 mai, une exposition photographique haute en couleurs consacrée à la ville de Chefchaouen, dans le cadre de la 17^e biennale de la photographie.

Baptisée "la perle Bleue", en référence au bleu indigo qui fait la renommée de cette ville marocaine, l'exposition que livre Manuel Lama se veut une rétrospective photographique des multiples voyages effectués par cet artiste-

photographe espagnol, sous nos latitudes. Les dizaines de clichés qui tapissent les murs de la galerie de cette bâtisse à l'architecture mudéjar et le bruit de l'eau qui coule dans les fontaines en pierre, enveloppent cette collection d'instantanés, d'un charme envoûtant. Lama, qui n'est pas à sa première œuvre sur le Maroc, a voulu déclarer à travers ces polaroids sa flamme au Royaume, un pays qu'il chérit particulièrement. "Comme j'avais réalisé auparavant une exposition sur le Maroc, je voulais apporter à la biennale un regard différent sur ce pays. Et c'est sur Chefchaouen que mon choix s'est fixé", confie dans une déclaration à la MAP, Manuel Lama. "C'est une ville singulière à plusieurs titres", confirme-t-il. Des clichés qui dépeignent la vie quotidienne dans cette captivante cité où le bleu se décline dans toutes ses nuances. Des images traversées

par le mouvement, la beauté, et qui semble être dotées d'une vie propre. Elles réveillent les sens et titillent le désir d'aller plonger dans l'univers de cette cité enchantée. L'artiste a réussi à figer sur ses clichés cette atmosphère béate qui enveloppe la médina et la quiétude qui se dégage des ruelles étroites de la cité azur. "Mon ambition à travers cette exposition est de raconter une histoire. Celle d'un pays de lumière et de couleurs. Certes, je suis un photographe urbain, mais je prête une attention particulière aux visages et aux traits humains. Et au Maroc, j'étais comblé car ces gens qui m'ont séduit par leur humanisme et leur ouverture d'esprit", se souvient-il. En effet, les clichés de Manuel Lama se veulent une invitation au voyage et à la rencontre de l'Autre. L'exposition est aussi une immersion, le temps d'une visite, dans l'univers de la cité azur. Jardinières

multicolores, discussion sur le parvis de la célèbre place, tant de détails triviaux rehaussés à travers l'œil photographique de l'artiste. Consacrée l'une des plus villes du Monde par les revues spécialisées, Chefchaouen s'offre sans résistance sous les clichés de l'artiste espagnol. "C'est un endroit à visiter pour beaucoup de photographes", rappelle le commissaire de l'exposition, Mikael Zapke. Pour faire découvrir au public cordouan les anecdotes et curiosités de ces instantanés, Casa Arabe a organisé des visites guidées, dirigées par l'artiste. Celui-ci partage avec un public restreint les coulisses des photos de cette série qui met en avant "la perle bleue". "Ce sont des clichés qui t'invitent à aller de ce pas visiter la ville et le pays en général. J'ai énormément apprécié", confie une jeune Cordouane, au terme de sa visite. 1591217002

Niagalé Bagayoko : *Le Maroc a joué un rôle diplomatique très important depuis le début de la crise malienne*

Entretien

Niagalé Bagayoko est politologue et présidente de l'African Security Sector Network, une organisation panafricaine regroupant des spécialistes de la réforme des systèmes de sécurité. Dans cet entretien, elle nous parle de la situation de nombreuses zones de conflit en Afrique.

Dans votre exposé au Forum mondial de Normandie pour la paix, vous avez dit que l'Etat postcolonial est fini en Afrique et que ce n'est pas un modèle qui peut générer sécurité et développement. Comment êtes-vous arrivée à cette conclusion?

Je n'ai pas exactement dit ça, j'ai dit que l'Etat postcolonial est remis en cause dans la mesure où il est perçu par les populations comme ayant failli à de très nombreux égards, c'est-à-dire en termes de démocratisation, d'éducation, d'urbanisation, de décentralisation et de sécurité. Par ailleurs, on s'aperçoit que l'Etat est en grande partie perçu comme prédateur plutôt que comme protecteur, au niveau économique et social notamment. Il s'agit d'une élite où certains de ses fonctionnaires civils ou militaires inscrivent leur action dans un système de gouvernance largement fondé sur la cooptation ou sur des pratiques de rente et de redistribution de celle-ci, de manière communautaire, si ce n'est de captation individuelle. Il y a aussi des mécanismes de redistribution qu'il ne faut pas négliger. Aujourd'hui, on s'aperçoit qu'il y a une défiance vis-à-vis de cette forme d'Etat qui se manifeste de différentes façons : des insurrections comme le djihadisme, d'autres de type autonomiste, indépendantiste comme c'est le cas de certains groupes armés, qui prennent la forme d'insurrections populaires. On s'aperçoit également que le contrat social sur lequel est censé se fonder l'autorité de l'Etat est lui aussi mis à mal. Dans la mesure où les communautés à la fois d'un point de vue intra-communautaire ou intercommunautaire sont de plus en plus fragmentées.

N'êtes-vous pas en train de décrire la situation du Mali en quelque sorte?

Les communautés sont de plus en plus fragmentées, fragmentation de type confessionnel y compris à l'intérieur d'une même religion. Au Burkina Faso heureusement, on arrive encore à conserver une certaine cohésion de ce point de vue-là, mais il y a une fragmentation de type intergénérationnel et interprofessionnel.

La question aujourd'hui me paraît vraiment être au-delà du rétablissement de l'autorité de l'Etat en tant que tel. De nombreux programmes cherchent à le faire à travers l'intervention militaire via le renforcement des capacités militaires ou des interventions plus axées sur la récon-

ciliation dans le cadre des Nations unies. On s'aperçoit que la restauration de l'Etat est au cœur de ces problématiques, alors que c'est vraiment le contrat social sur lequel il faut travailler. Est-ce que je suis en train de parler du Mali ? Bien entendu, mais malheureusement pas uniquement. C'est une situation qui caractérise de façon croissante le Burkina Faso et dans une moindre mesure le Niger. Si vous prenez le cas de la République Centrafricaine, malheureusement cette situation prévaut depuis près de deux décennies. Idem en République Démocratique du Congo (RDC).

A votre avis, l'intervention française a-t-elle amélioré la situation ou plutôt l'a dégradée?

Je dirais que ça dépend de quel point de vue on se place. Il y a plusieurs façons de lire cette intervention. Du point de vue opérationnel, on peut considérer qu'il y a de plus en plus de neutralisation des djihadistes. Du point de vue du Conseil du voyageur du Quai d'Orsay, et en comparant la situation de 2012 avec celle d'aujourd'hui, on note une dégradation extrêmement claire. Tout le pays à l'exception de la capitale est représenté en couleur rouge...

On s'aperçoit aussi que la plupart des populations ne profitent pas de cette présence, voire aussi certaines catégories de personnes comme les humanitaires qui, au-delà de l'attaque de Koyré au Niger qui est particulière, font l'objet très fréquemment dans la région sahélienne si ce n'est d'exactions, en tout cas d'enlèvements ou de vols de matériel. On s'aperçoit, par ailleurs, de l'emprise territoriale de certains groupes, pas seulement djihadistes, mais d'autres qui contestent l'autorité de l'Etat. Par ailleurs, l'emprise des différents réseaux de trafic a tendance à s'étendre, y compris vers des Etats qui ne font pas partie de la zone sahélienne. On l'a vu à l'occasion de l'attaque à la frontière ivoirienne et burkinabaise ou dans le parc naturel du Bénin.

Cela signifie-t-il que l'approche sécuritaire seule n'est pas efficace pour résoudre les problèmes de cette région ?

Absolument, je dirais que l'approche militaire n'est pas suffisante, parce que justement elle est exclusivement conçue selon les paramètres du succès au niveau des combats. L'action a tendance à se focaliser sur les résultats opérationnels des



différentes interventions. Mais une action militaire devrait vouloir dire autre chose. Quand on parle de renforcement des capacités militaires, comme l'opération Barkhane est censée le faire, on oublie que, par exemple, renforcer la capacité des forces de défense et de sécurité pour faire respecter les droits de l'Homme fait également partie des critères du succès. Il en va de même pour la question de l'amélioration de la gouvernance des appareils sécuritaires. On voit les détournements massifs en milliards de francs CFA, qui ont eu lieu au Niger et au Mali alors que des soldats meurent tous les jours au front parfois sans qu'on leur offre de sépulture. Les familles ne revoient jamais leurs corps et elles ne sont jamais prises en charge. On s'aperçoit que ces vols sont complètement mis de côté.

Pour compléter l'approche sécuritaire, on devrait renforcer les procédures pénales pour démanteler les réseaux terroristes et criminels

C'est un volet qui est indispensable sur lequel l'accent n'est pas mis. Les capacités de renseignement ne sont pas forcément mises en avant. Ne serait-ce que dans l'approche strictement sécuritaire, on voit très bien que l'importance, à mon avis, disproportionnée donnée à l'instrument militaire par rapport aux autres outils explique en partie le succès plus que limité de l'intervention.

L'intervention française souffre-t-elle de l'absence de médiateurs régionaux comme le Maroc qui a des liens religieux et historiques lui permettant de jouer un rôle positif dans ce conflit ?

Le Maroc a été très présent au cours des derniers mois au Mali. L'Algérie est quand même un acteur absolument central dans la gestion de la crise malienne.

Ce n'est pas un acteur militaire, mais c'est un acteur diplomatique essentiel. Les autres partenaires de l'ACDEAO sont très présents, notamment depuis le coup d'Etat militaire mais aussi d'un point de vue politique. Le problème, à mon avis, pour ce qui est de l'intervention des pays du Maghreb, réside dans leur difficulté d'agir de manière coordonnée que ce soit dans le cadre de l'UMA ou même dans le cadre du processus de Nouakchott dont le Maroc, je crois, ne fait pas partie. Après il y a le G5 avec la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Tchad.

Quel est le rôle que pourra jouer le Maroc dans cette crise ?

Je sais que le Maroc a joué un rôle diplomatique très important depuis le début de la crise malienne. Mais pour dire les choses telles qu'elles sont l'antagonisme et le conflit autour du «Sahara» empêchent aussi le Maroc d'être plus présent

A votre avis, quel avenir attend la région du Sahel?

C'est très préoccupant malheureusement. L'avenir tel qu'il se dessine à moyen terme au moins est assez sombre. On voit que, chaque jour, la crise prend une nouvelle dimension qui s'ajoute au coup d'Etat militaire, à la protestation populaire et à la lutte contre le terrorisme. Donc, malheureusement, on s'achemine plutôt vers une aggravation de la situation sécuritaire et politique. On voit aussi que le Sud du Sahel et l'Afrique de l'Ouest sont menacés de déstabilisation en raison de crises politiques. S'ajoutent à cela des problèmes sociétales, environnementales, alimentaires et sanitaires. Les défis sont extrêmement nombreux et de taille pour les années à venir.

Paris : Propos recueillis par
Youssef Lahlali

ETUDE DE MAITRE HABIB MOHAMED NOTAIRE
 Angle Bd El Mourabitine, Rue Ziani, Imm Badr, 1er Etage Oujda
 TEL: 05-36-68-26-48
 FAX: 05-36-70-07-18
 STE «IRAAMANE FRERES» S.A.R.L CONSTITUTION

1°)Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître HABIB Mohamed, Notaire à Oujda, en date du 04 Février 2021; il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:

Denomination: «IRAAMANE FRERES» S.A.R.L .
 Objet: La promotion immobilière; L'acquisition, la vente, le partage et l'échange de tous terrains ou propriétés immobilières construites ou portants des constructions à démolir, ainsi que toutes propriétés agricoles ou à vocation agricole. Et d'une manière plus générale, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant favoriser le développement de la société.
 Siège social: Oujda, Bd Mohamed V N° 130.
 Durée: 99 Années à compter de sa constitution définitive.
 Capital social: 120.000,00 Dhs divisé en 1200 parts sociales de 100,00 Dhs chacune et attribuées aux associés dans les proportions de leurs apports respectifs, savoir: Mr IRAAMANE Abdellah, ci, 120 Parts; Mr IRAAMANE Abdelmalek, ci, 270 Parts; Mr IRAAMANE Yacoub, ci, 270 Parts; Mme IRAAMANE Hasnae, ci, 270 Parts; Mlle IRAAMANE Loubna ci, 270 Parts. Total Egal: MILLE DEUX CENT Parts, ci, 1200 Parts.
 Gérance: Mrs IRAAMANE Abdellah et IRAAMANE Abdelmalek sont nommés en qualité de co-gérants de la société pour une durée indéterminée.
 Année sociale: Du 1er Janvier au 31 Décembre.
 bénéfice: 5% pour la réserve légale, le reste est affecté selon la décision des associés.
 2°)Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe près le Tribunal de Commerce d'Oujda en date du 11 Février 2021, avec immatriculation de la société sous N° 502; du registre analytique.

N° 1125/PA

ETUDE DE MAITRE HABIB MOHAMED NOTAIRE
 Angle Bd El Mourabitine, Rue Ziani, Imm Badr, 1er Etage Oujda
 TEL: 0536-68-26-48
 FAX: 0536-70-07-18
 Société «CLINIQUE ACHARK» S.A.R.L
 Siège Social: Oujda, 6, Rue Saad Zaghloul;
 Capital Social: CINQ MILLIONS DE DIRHAMS (5.000.000,00 DH)

1°) Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire, en date du 04 Février 2021, Les associés de la société Civile Professionnelle dénommée «CLINIQUE ACHARK» S.C.P, au capital de CINQ MILLIONS DE DIRHAMS (5.000.000,00 DH); et dont le siège social est à Oujda, 6 Rue Saad Zaghloul; ont décidé:

-La transformation de la société d'une société civile Professionnelle à une société à responsabilité limitée.
 -La nomination de Mr RHAZI Benyounes et TAIBI Mohammed en leur qualité de cogérants de la société pour une durée indéterminée avec tous les pouvoirs qui lui conférés.
 -L'adoption des nouveaux statuts de la société.
 2°) Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe près le Tribunal de Commerce d'Oujda, sous le N° 501; en date du 11 Février 2021.

N° 1126/PA

ETUDE DE MAITRE HABIB MOHAMED NOTAIRE
 Angle Bd El Mourabitine, Rue Ziani, Imm Badr, 1er Etage Oujda
 TEL: 0536-68-26-48
 FAX: 0536-70-07-18
 Société «CLINIQUE MOULOUYA» S.A.R.L
 Siège Social: Berkane; Hay El Hassani Rue De La Paix 07;
 Capital Social: TROIS MILLIONS SIX CENT MILLE DIRHAMS (3.600.000,00 DH)

1°)Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire, en date du 19 Janvier et 01 Février 2021, Les associés de la société Civile Professionnelle dénommée «CLINIQUE MOULOUYA» S.C.P, au capital de TROIS MILLIONS SIX CENT MILLE DIRHAMS (3.600.000,00 DH); et dont le siège social est à Berkane; Hay El Hassani Rue

de la Paix 07; ont décidé:
 -La transformation de la société d'une société civile Professionnelle à une société à responsabilité limitée.
 -La nomination de Mr ADNANI Kamal et LARBI Aziz en leur qualité de cogérants de la société pour une durée indéterminée avec tous les pouvoirs qui lui conférés.
 -L'adoption des nouveaux statuts de la société.
 2°)Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe près le Tribunal de Commerce d'Oujda, sous le N° 82; en date du 11 Février 2021.

N° 1127/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports
 Département de la Culture
 DIRECTION REGIONALE MARRAKECH - SAFI
 DIRECTION PROVINCIALE ESSAOUIRA
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N°01/DPMCE/2021 (RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE)

Le 15/03/2021 à 10H, il sera procédé, dans les bureaux de Madame la Directrice Provinciale du département de la Culture à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour:

« Entretien et nettoyage des locaux dépendant de la Direction Provinciale de la Culture à Essaouira en lot unique ».

Le dossier d'Appel d'Offres peut-être retiré à la Direction Provinciale de la Culture 39, Quartier les Dunes, B.P :347- Essaouira. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à 30.000,00 Dirhams (trente mille dirhams).
 L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de un million dix sept mille cent soixante seize Dirhams seize centimes

T.T.C (1 017 176.16 DHS).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre mentionné dans l'avis d'appel d'offres
 -Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit déposer les plis par voie électronique conformément à

l'arrêté du ministre de l'économie et des Finances n° 20-14 du 4 sept 2014.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.
 N° 1128/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MIDELT
 CERCLE DE MIDELT
 CAIDAT AIT OUAFFELLA
 COMMUNE AMERSID

' AVIS D'ORGANISATION D'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR LES FONCTIONNAIRES DE LA COMMUNE AMERSID AU TITRE ANNÉE 2021 ''

Le président de la Commune d'Amersid, annonce que l'examen d'aptitude professionnel au titre de l'année : 2021 est ouvert aux fonctionnaires remplissant les conditions statutaires, sera organiser au siège de la dite commune, tel indiquer au tableau ci-dessous :

Catégorie	Conditions	Nombre de postes	Date d'examen	Dernier délai de dépôt des dossiers	Lieu d'Examen
Examen professionnel pour l'accès au grade d'Adjoint Technique 2°grade	Six années de travail effectif en qualité d'Adjoint Technique 3°grade avant date d'examen	01	06/03/2021 à 9h	05/03/2021	Siège de la commune d'Amersid

N° 1122/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE LA SANTE
 Direction Régionale Rabat -Salé-Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/2021

Le11/03/2021 à 10h il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale de la Santé à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Réalisation des travaux d'installation du réseau de système de transport pneumatique destiné au nouveau Centre Hospitalier Régional Rabat relevant de la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé Kenitra en lot unique .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés [publicswww.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (en DH) :

Montant de la caution provisoire en lettre en DH	Montant de la caution provisoire en chiffre en DH
Quarante mille	40 000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de (en DH TTC) :

Montant en lettre	Montant en chiffre
deux million sept cent trente un mille trois cent trente deux	2 731 332,00

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31et 148du décret. N° 2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics

Les candidats peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à Rabat, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Il est exigé des concurrents installés au Maroc, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivants :

Secteur	Qualification	Classe minimale
J	J2	2

Pour les concurrents non installés au Maroc dispensés du certificat de qualification et de classification doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

N° 1123/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DRAA-TAFILALET
 DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE
 SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
 BUREAU DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N°:1et 2/EXP/2021

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'avis des appels d'offres ouverts 1et2/EXP/2021, publiés au journal *Libération* n° 9241 des 13et14 Février 2021 page 25, relatifs à la Surveillance et le gardiennage des bâtiments et locaux des établissements scolaires et des bâtiments et locaux administratifs relevant de la Direction provinciale ont fait l'objet de modifications au niveau des montants des estimations de l'Administration et des cautions provisoires comme suit :

Appel d'offres 1/EXP/2021 : l'estimation est fixée à 3613500,00 DH TTC, et la caution provisoire à 108000,00dh.
Appel d'offres 2/EXP/2021 : l'estimation est fixée à 4914360,00 DH TTC, et la caution provisoire à 147000,00dh.
 Le reste sans changement.

N° 1124/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux Comptables, Juridiques & Fiscaux
ALPHA DEMENAGEMENT SERVICES SARL AU
Suivant un PV de l'AGE du 27/11/2020, La collectivité des associés décide ce qui suit :
Le transfert du siège social de 3 IMM GH 10 APP 11 ETG 3 LA SIESTA -MOHAMMEDIÀ à HASSANIA 1 N°82 ETG 2 MOHAMMEDIÀ.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Mohammedia le 10/02/2021 sous le numéro : 332.

N° 1111/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux Comptables, Juridiques & Fiscaux
CONSTRUCTION ET SERVICES INDUSTRIELS SARL AU
Suivant un PV de l'AGE du 08/12/2020, La collectivité des associés décide ce qui suit :
Le transfert du siège social de AV DES FAR ET RUE D'ALSACE ETG 3 N°12 -MOHAMMEDIÀ à ETG 1 KLM 11.500 BD CHEFCHAOUNI AIN SEBAA CASABLANCA.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Mohammedia le 10/02/2021 sous le numéro : 333.

N° 1112/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux Comptables, Juridiques & Fiscaux
EQUIPEMENT TELECOM 2 APPLICATIONS 2 SOFTWARE SOLUTIONS(ETASS) SARL AU
Aux termes d'un acte SSP du 12/11/2020 il a été décidé :
-la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation suivant une décision de l'AGE des associés en date de 12/11/2020.
- Le siège de la liquidation est fixé à : LOT NICE N°139 - MOHAMMEDIÀ.
- La nomination en qualité de liquidateur de la société, par la durée de la liquidation, M. LHASSAN JARRAF.
Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 31/12/2020 sous les N°2051.

N° 1113/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux Comptables, Juridiques & Fiscaux
Aux termes d'un acte SSP du 10/11/2020 il a été établi les statuts d'une Société Sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination: BRAYOU TRAVAUX S.A.R.L.
Siège Social: B29 RUE 4 AMALI AIN HARROUDA - MOHAMMEDIÀ.
Objet : TRAVAUX DIVERS DE CONSTRUCTION
Capital Social : 500 000.00 DHS,
Gérance : M. AHEFRI YOUNESS
Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 11/02/2021 sous les N°317 et 27147.

N° 1114/PA

BERKLIZ FARMING "S.A.R.L"
Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 20/01/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: BERKLIZ FARMING "S.A.R.L"
OBJET : marchand de fruits ou légumes frais en gros.
LE SIEGE : CASABLANCA, 217 RES AL FATH BD BRAHIM LOUDANI PROLONGEE 1ER ETG N°3.
CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 DHS, divisé en 100parts de 100 DHS chacune :
- Mr YOUSSEF EL FAID..... 65,00 Parts
- Mr AYOUN HEMMADI ... 35,00 Parts
Soit un total de 100,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr YOUSSEF EL FAID
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 12/02/2021 R.C.N° : 489733.
Pour extrait et mention

N° 1115/PA

« SOMAFIK SARL AU »
Au CAPITAL DE 100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL: BAB ANASSI GH 7 IMM 5 APTT 87 ETG 2 AHL LOGHLAM SIDI BERNOUSSI CASABLANCA
R.C. CASABLANCA N° 364459
* CESSIION DE PARTS SOCIALES
* ET MODIFICATIONS STATUTAIRES

I/ Par acte S.S.P en date à Casablanca du 22 JANVIER 2021, Mr. HMITOUCH ISSAM a cédé la totalité de ses parts sociales (soit 1000 parts) de 100 dirhams chacune lui appartenant dans la société : « SOMAFIK » au profit de Mr. HMITOUCH YOUSSEF.
II/ Mr. HMITOUCH YOUSSEF est devenu seul associé de la société « SOMAFIK ».
- D'accepter le retrait définitif de Mr. HMITOUCH ISSAM de ladite société.
- Comme conséquence ; la société et désormais administrée par Mr. HMITOUCH YOUSSEF en tant que gérant unique pour une durée illimitée et ce avec les pouvoirs les plus étendus.
- De ratifier la cession de parts consentie par Mr. HMITOUCH ISSAM au profit de Mr. HMITOUCH YOUSSEF.
- De modifier en conséquence des présentes les articles 6,7 et 14 des statuts relatifs aux apports et au capital social.
- De refondre les statuts et d'adopter à compter de ce jour la forme d'une société à responsabilité limitée d'associé unique et d'approuver les nouveaux statuts et ce du fait que le capital social soit détenu par un seul associé.
III/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 12/02/2021 sous le N° 765478.

N° 1117/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
CERCLE TIZNIT
CAIDAT D'AGLOU
COMMUNE TNINE
AGLOU
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT
n° : 01 /2021 /BC
(Séance Publique)
Le 16 mars 2021 à 11 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Commune Tnine Aglou, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur :
Location des blocs sanitaires situés à la plage Sidi Moussa commune Tnine Aglou
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau des recettes locales de la Commune de Tnine Aglou, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

N° 1116/PA

ROYAUME DU MAROC
FONDATION DE LA MOSQUEE HASSAN II DE CASABLANCA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT PUBLIC
N°01/2021/DT
Le Jeudi 11 Mars 2021 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant la

maintenances des plateformes monte-escaliers au Complexe de la Mosquée Hassan II de Casablanca.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.fmh2.ma.
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle tel que disponible sur le site susmentionné.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille (5.000,00 DH) Dirhams.
Le montant de l'estimation des prestations est Trois Cent Quarante Huit Mille (348.000,00 DH) Dirhams.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Il est prévu une visite des lieux le Jeudi 25 Février 2021 à 10 heures.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 1117/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
CERCLE TIZNIT
CAIDAT D'AGLOU
COMMUNE TNINE
AGLOU
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT
n° : 01 /2021 /BC
(Séance Publique)
Le 16 mars 2021 à 11 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Commune Tnine Aglou, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur :
Location des blocs sanitaires situés à la plage Sidi Moussa commune Tnine Aglou
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau des recettes locales de la Commune de Tnine Aglou, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

dhshors tax) : 10000,00 DH.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n° 2-12-3498 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception ; au président de la commune TNINE AGLOU ;
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de régie et recettes ala commune Tnine Aglou
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
• Soit par voie électronique (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04du règlement de consultation.

N° 1118/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
AEP des communes rurales SIDI BOUSBER et SIDI AHMED CHRIF (province d'OUEZZANE).
Lot 4: Conduites
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 12DR9/CE/D/2021
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne le projet : " d'AEP des communes rurales SIDI BOUSBER et SIDI AHMED CHRIF (province d'OUEZZANE). Lot 4: Conduites " Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 8 442 766,80DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 84.500,00 DH TTC ou son équivalent en devise librement convertible.
Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP,

CCAFC, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : https://www.marchespublics.gov.ma.
Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : http://www.onep.ma/ (Espace Entreprise - rubrique Achats).

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.
L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 17/03/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics

N° 1119/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KENITRA
CERCLE LALLAMI-MOUNA
CAIDAT SIDI BOUBKER EL HAJ
COMMUNE SIDI BOUBKER EL HAJ
Avis d'appel d'offres ouvert sur l'offre des prix
N°:02/CSBH/2021
Le 11/03/2021 à 11 H il sera

procédé, dans le bureau de Mr le Président de la commune de SIDI BOUBKER EL HAJ, à l'ouverture des relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les : TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE DEUX PISTES RELIANT DOUAR GRIJATE ET DOUAR OULAD ZITOUNE AVEC LES TERRAINS AGRICOLES SUR UNE LONGUEUR DE 5.35KM ET UNE LARGEUR DE 5M. DOUAR AMMAR KAMKOU M SUR UNE LONGUEUR DE 1.14KM ET UNE LARGEUR DE 5M. A LA COMMUNE SIDI BOUBKER EL HAJ Province de KENITRA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service Technique de la commune de SIDI BOUBKER EL HAJ, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à : (50.000,00 DH).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million, cinq cent quatre vingt dix neuf mille, sept cent quatre vingt deux dirhams 76 cts (1.599.782,76 dhs) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
* soit procéder à l'envoi électronique des offres à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
* soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la commune SIDI BOUBKER EL HAJ.
* Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service précité.
* Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.

N° 1120/PA

AVIS DES 'EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION DARAA-TAFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
CERCLE D'ARFOUD
C.ARABES SEBBAH ZIZ

La Commune A.S. ZIZ Erfoud organisera un examen d'aptitude professionnelle au profit de son personnel en activité remplissant les conditions réglementaires au 21/03/2021 selon le calendrier ci-dessous :

Grade actuel	Grade d'accès	N.de poste	Conditions requises	Date et lieu d'examen
Adj.Adm. 3° grade	Adj.Adm. 2° grade	01	Personnel relevant de la Commune A.S.ZIZ bénéficiant de 6 ans d'ancienneté dans le grade	le :21/03/2021 au siège de la C.A.S. ZIZ.
Adj.Tech.3° grade	Adj.Tech.2°Grade	01		

Les dossiers des candidatures doivent être déposés à cette commune soit directement au Service Bureau d'ordre avant le : 18/03/2021 : (demande manuscrite et dernière Arrêté de Recl.)
Tous dossiers arrivé hors délai sera éliminé.

N° 1121/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI KACEM
CONSEIL
DE LA PROVINCE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°: 01/2021/PSK

Le 17 Mars 2021 à 11 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Président du conseil de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat de fournitures de bureau, produits d'impressions, papeterie et imprimés -Conseil de la Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit mille dirhams (8 000.00).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cinq cents quatre vingt quatorze mille dirhams 00 centimes (594

000,00) toutes taxes comprises.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.
Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'administration du conseil de la Province de Sidi Kacem au plus tard le 16 Mars 2021 à 16H.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 1143/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI KACEM
CONSEIL
DE LA PROVINCE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°: 02/2021/PSK

Le 18 Mars 2021 à 11 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Président du conseil de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat de carburant et lubrifiants -Conseil de la Province de

Sidi Kacem-Lot unique.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit mille dirhams (8 000.00).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cinq cents

quatre vingt douze mille six cents trente cinq Dirhams 00 Centimes (592 635.00) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récé-

pissé leurs plis dans le bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 1144/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya Casablanca-Settat
Province de Settat
Pachalik de Ben Ahmed
Commune de Ben Ahmed

Avis d'examen d'aptitude professionnelle

La Commune de Ben Ahmed organise les examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 à la dite Commune suivant tableau:

Grade d'avancement	Conditions de participation	Nbre de poste	Date des examens	Dépôt des demandes
Technicien 1 ^{er} GRADE	Avoir six années d'ancienneté dans le grade actuel à la date des examens écrits	13% du nombre des candidats remplissant les conditions de participation	31/12/2021	24/12/2021
Technicien 2 ^o GRADE			16/06/2021	11/06/2021
Rédacteur 2 ^o grade			29/12/2021	24/12/2021
Adjoint Administratif 1 ^{er} grade			29/12/2021	24/12/2021
Adjoint Administratif 2 ^o grade			13/03/2021	10/03/2021
Adjoint Technique 2 ^o grade			13/03/2021	10/03/2021

N° 1142/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAÂ DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DBM

Avis Rectificatif

Il est porté à la connaissance du public que l'objet de l'appel d'offres n° 03/2021/BP publié à la quotidienne libération du 19/01/2021 est rectifié comme suit :

Lire : Estimation=450.900.06 dhs (Quatre cent cinquante mille neuf cent dhs 06 cts)

au lieu de : Estimation =450.600.06 (Quatre cent cinquante mille six cent dhs 06 cts)

Le reste sans changement.

N° 1139/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
AREF MARRAKCH - SAFI
DIRECTION PROVINCIALE D'EL KELAÂ DES SRAGHNA

AVIS D'ANNULATION DE LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLS DE L'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° : 02/INV/2021

En application de l'article 45 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le directeur provincial d'Education et de Formation à El Kelaa des Sraghna porte à la connaissance du public que la séance publique d'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N° : 02/INV/2021 prévue le : 25/02/2021 à 10 H est annulé.

N° 1140/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A/S.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2021/FDRZM

Le jeudi 11 Mars 2021 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Gouverneur de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant :
TRAVAUX DE REVETEMENT EN BICOUCHE DES PISTES DES COMMUNES OULED FREJ, ET SIDI ALI BEN YOUSSEF SUR UNE LONGUEUR DE 14 KM A LA PROVINCE D'EL JADIDA.
PROGRAMME DE REDUCTION DES DISPARITES SOCIALES EN MILIEU RURAL 2018-2023.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux cent mille dirhams (200.000,00 dirhams).

- L'estimation des couts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : treize million neuf cent quatre vingt deux mille cent cinquante sept dirhams et 60 cts (13.982.157,60 dhs) toutes taxé comprises.

- Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives /service de comptabilité et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.machéspublics.gov.ma.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé leurs plis avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

Pour le dossier technique :

Il est exigé pour les entreprises installées au Maroc, de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le ministère de l'équipement du transport et de logistique.

A cet effet, le présent appel d'offres est ouvert aux entreprises ayant l'activité, la classe et la qualification ci-après :

Secteur	Qualification	Classe Minimale
B	B1 et B3 et B5	2

-Les entreprises non installées au Maroc, doivent fournir le dossier technique, tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 1141/PA

« SBIDI TRANSPORT »

Sarlaru
Siège social : GROUPE
ATTAKADOU GH2 17
2EME ETG SIDI BER-
NOUSSI-CASABLANCA
Lors de l'assemblée générale
extraordinaire qui a eu lieu le
:08/08/2019, l'associé de la
société «SBIDI TRANSPORT
» Sarlaru a décidé :
1. de céder de 500 parts so-
ciales de Mr. GOURCH
KACEM à : Mr. YATIB AB-
DELOUAHED.
2. Nomination de cogérant
de la société Mr. YATIB
ABDELOUAHED avec la
signature conjointe de tous
les actes de Mr. GOURCH
KACEM et Mr. YATIB AB-
DELOUAHED.
3. Transformation de la
forme juridique de société à
responsabilité limitée d'as-
socié unique (SARL AU) à
société à responsabilité li-
mitée (SARL).
Le dépôt légal a été effectué
au tribunal de commerce
de Casablanca, en date du
31/10/2019 sous le numéro
352 775.
Pour mention et avis.

N° 1149/PA

SOCIETE NATIONALE
DE RADIODIFFUSION
ET DE TELEVISION

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02AOM/SNRT/2021
• Le 25/03/2021 à 11:00
heures , il sera procédé
dans les bureaux de la
SNRT ,1 Rue EL Brihi
Rabat au 4ème étage, salle
des réunions au bâtiment,
sis à Angle rues Youssef
Ibn Tachfine et Assafi,
Rabat, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres sur offres de prix
pour :
• Lot N°1 : Electrification
du centre SNRT de
DAKHLA (P.DAKHLA)
par construction du réseau
2ème catégorie souterrain
(ligne 22Kv), fourniture,
installation et mise en ser-
vice d'un poste HTA/BT
équipé de type préfabri-
qué en béton armé de
puissance 250KVA com-
portant l'ensemble des
équipements MT et BT né-
cessaires.
• Lot N°2 : Electrification
du centre SNRT SIDI IFNI
(P.SIDI IFNI) par construc-
tion des réseaux 2ème ca-
tégorie aéro-souterrain
(ligne 22Kv), fourniture,
installation et mise en ser-
vice des postes HTA/BT
équipés de type préfabri-
qué en béton armé de
puissances 160KVA com-
portant l'ensemble des
équipements MT et BT né-
cessaires.
• Lot N°3 : Electrification
des centres SNRT de Tan-
Tan plage (P.TANTAN) et
ABTIH (P.TANTAN) par
construction d'un réseau
2ème catégorie aéro-sou-
terrain (ligne 22Kv), four-
niture, installation et mise
en service des postes
HTA/BT équipés de type
préfabriqués en béton
armé de puissances 160
KVA chacun comportant
l'ensemble des équipe-
ments MT et BT néces-
saires.
• Les prospectus et les do-
cuments techniques exigés
par l'article 17 du règle-
ment de la consultation
doivent être déposés au
secrétariat de la direction

des achatsSNRT(2ème
étage) au plus tard le
24/03/2021 à 16 Heures,
délai de rigueur.
• Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré gratui-
tement :
• Au Secrétariat de la Di-
rection des Achats de la
SNRT (2ème étage).
• Par téléchargement gra-
tuit sur le portail de déma-
térialisation des appels
d'offres de la SNRT
<https://ao.snrt.ma/> et le
portail marocain des mar-
chés public <https://www.marchespublics.gov.ma/pmp/>
• Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de :
Lot N°1: 20 000, 00 Dhs
(vingt mille dirhams)
Lot N°2: 20 000, 00 Dhs
(vingt mille dirhams)
Lot N°3: 50 000, 00 Dhs
(cinquante mille dirhams)
• L'estimation des coûts
des prestations établie par
le maître d'ouvrage est
fixée à :
Lot N°1: 1 132 770.00 DHS
TTC
Lot N°2: 1 095 790.00 DHS
TTC
Lot N°3: 3 492 030.00 DHS
TTC
• Une visitedes lieux est
prévue le :
Lot N°1 : Centre SNRT
DAKHLA (P.DakhlA)le
05/03/2021 à 11h.
Lot N°2: Centre SNRT
SIDI IFNI (P.Sidi Ifni) le
11/03/2021 à 11h.
Lot N°3 : Centres SNRT
TANTAN plage (Ouatia)
le 10/03/2021 à 11h.
ABTIH (P. TanTan) le
10/03/2021 à 15h.
(Voir article 10 du règle-
ment de consultation pour
plus d'informations)
• Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dis-
positions du règlement de
consultation. Les concu-
rents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au secré-
tariat de la direction des
achats de la SNRT
- Soit les envoyer par cou-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité
- Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
• Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de la consultation.
N° 1150/PA

SOCIETE NATIONALE
DE RADIODIFFUSION
ET DE TELEVISION

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° 03AOM/SNRT/2021
• Le 30/03/2021 à 11:00
heures, il sera procédé
dans les bureaux de la
SNRT ,1 Rue EL Brihi
Rabat au 4ème étage, salle
des réunions au bâtiment,
sis à Angle rues Youssef
Ibn Tachfine et Assafi,
Rabat, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres sur offres de prix
pour :
• Lot N°1- Electrification
du centre SNRT d'AKH-
FENNIR (P.TARFAYA) par
construction du réseau
2ème catégorie souterrain
(ligne 22Kv), fourniture,

installation et mise en ser-
vice d'un poste HTA/BT
équipé de type préfabri-
qué en béton armé de
puissance 160KVA com-
portant l'ensemble des
équipements MT et BT né-
cessaires et construction
d'un local groupe électro-
gène.
• Lot N°2- Electrification
du centre SNRT de TAR-
FAYA (P.TARFAYA) par
construction du réseau
2ème catégorie souterrain
(ligne 22Kv), fourniture,
installation et mise en ser-
vice d'un poste HTA/BT
équipé de type préfabri-
qué en béton armé de
puissance 160KVA com-
portant l'ensemble des
équipements MT et BT né-
cessaires et construction
d'un local groupe électro-
gène.
• Les prospectus et les do-
cuments techniques exigés
par l'article 17 du règle-
ment de la consultation
doivent être déposés au
secrétariat de la direction
des achatsSNRT(2ème
étage) au plus tard le
29/03/2021 à 16 Heures,
délai de rigueur.
• Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré gratui-
tement :
• Au Secrétariat de la Di-
rection des Achats de la
SNRT (2ème étage).
• Par téléchargement gra-
tuit sur le portail de déma-
térialisation des appels
d'offres de la SNRT
<https://ao.snrt.ma/> et le
portail marocain des mar-
chés public <https://www.marchespublics.gov.ma/pmp/>
• Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de :
Lot N°1: 24 000, 00 Dhs
(vingt quatre mille di-
rhams)
Lot N°2: 22 000, 00 Dhs
(vingt deux mille dirhams)
• L'estimation des coûts
des prestations établie par
le maître d'ouvrage est
fixée à :
Lot N°1: 2 378 020.00 DHS
TTC
Lot N°2: 2 128 968.00 DHS
TTC
• Une visitedes lieux est
prévue le :
Lot N°1 : Centre SNRT
AKHFENNIR (P. TAR-
FAYA) le 09/03/2021 à
15h.
Lot N°2 : Centre SNRT
TARFAYA (P. TARFAYA) le
09/03/2021 à 11h.
(Voir article 10 du règle-
ment de consultation pour
plus d'informations)
• Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dis-
positions du règlement de
consultation. Les concu-
rents peuvent
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au secré-
tariat de la direction des
achats de la SNRT
- Soit les envoyer par cou-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité
- Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
• Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de la consultation.
N° 1151/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION CASA- SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE
D'EL BOROUJ
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N:01/2021
(Séance publique)
- En date du 24/03/2021 à
11 heures il sera procédé au
siège de la commune d'el
borouj à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres de prix concernant la
location du halte routière d'
el borouj.
Le dossier d'appel d'offre
peut être retiré à la com-
mune d'el borouj (service:
régie de recettes), il peut
également être téléchargé
à partir du portail des mar-
chés de l'état : www.marchespublics.gov.ma
Le dossier d'appel d'offres
peut être envoyé par voie
postale aux concurrents qui
le demande dans les condi-
tions prévues à l'article 19
du décret n.2.12.349 du 8
juin 2013 (20 mars 2013)
fixant les conditions et les
formes de passation des
marchés de l'état, ainsi que
certaines règles relatives à
leur gestion, et à leur con-
trôle.
Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27 et 29 et 31 du
décret n.2.12.349 précité.
les concurrents peuvent :
-Soit déposer leurs plis à la
commune d'el borouj (ser-
vice: régie de recettes).
-Soit les envoyer par cou-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
président de la commune
D'EL BOROUJ.
-Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offre au début de
la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Le dossier présenté par
chaque concurrent est mis
dans un pli cacheté por-
tant le nom et l'adresse du
concurrent,l'objet du mar-
ché,la date et l'heure de la
séance d'ouverture des plis.
Ce pli contient deux enve-
loppes :
- la première enveloppe
comprend le dossier admini-
stratif et porte la mention
" Dossier administratif "
- la deuxième enveloppe
comprend le dossier finan-
cier du soumissionnaire et
porte la mention " Dossier
financier ".

1- LE DOSSIER ADMINIS-
TRATIF COMPREND:
-la déclaration sur l'hon-
neur.
- cahier de charge légalisé
-Une attestation ou copie
certifiée délivrée depuis
moins d'un an par le per-
cepteur du lieu d'imposi-
tion certifiant que le
concurrent est en une situa-
tion fiscale régulière.
- un cautionnement provi-
soire de vingt milles di-
rhams (20.000,00)dhs.
- Une attestation ou copie
certifiée délivrée depuis
moins d'un an par la caisse
nationale de sécurité so-
ciale CNSS certifiant que le
concurrent est en situation
régulière envers cet orga-
nisme.
-une demande qui doit in-
diquer le nom,prénom,qualité do-
micile du concurrent, ainsi
que le service concerné par
son offre.
-Le certificat d'immatricu-
lation au registre du com-
merce
- Une copie de la carte
d'identité nationale.
- une note de moyens hu-
mans et techniques du
concurrent.
- La ou les pièces justi-
fiant les pouvoirs conférés
à la personne agissant au
nom du concurrent. (per-
sonne morale)
- statut (personne morale)
3- LE DOSSIER FINAN-
CIER COMPREND:
- Un acte d'engagement
comportant le prix de loca-
tion proposé par le concu-
rent.
- Une avance équivalente à
la somme de location d'une
année (par espèce ou par
chèque certifié).
Pour plus d'information,
vous pouvez contacter les
services pendant les heures
de travail officielles.
N° 1152/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAROUDANT
COMMUNE IGHIRM
AVIS D'ADJUDICATION
PUBLIQUE

N°01/CT.IGH/2021.
Le 31/03/2021 à 10 heures,
il sera procédé dans le bu-
reau de Mr le Président de
la Commune IGHERM à
L'Ouverture des plis rela-
tifs à L'ADJUDICATION
PUBLIQUE, POUR VENTE
MATERIELS MISE EN
FOURIERE, FERRAILLES

ET MATÉRIAUX HORS
SERVICE.
Le dossier de l'adjudication
publique peut être retiré à
la Régie des Recettes de
C.T IGHERM. Il peut éga-
lement être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le cautionnement provi-
soire est fixé à 10% des lots
à choisir.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception au bureau pré-
cité ;
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordres de la C T
IGHERM
- Soit les remettre au pré-
sident de la commission
chargée de la vente au
début de la séance et avant
l'ouverture des plis.
- Soit participer par sou-
mission électronique via le
portail marches publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du CPS relatif
à cette opération.
N.B: - le concurrent peut
constater les matériaux
objet du présent adjudica-
tion durant les horaires lé-
gales de travail.
Pour plus de renseigne-
ments, contacter la régie
des recettes communales
durant les horaires légaux
de travail.
N° 1153/PA

PARA BELDI COS "SARL
à AU"

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P.
enregistré à Marrakech le
08/01/2021, il a été constitué
une société SARL à AU ayant
les caractéristiques suivantes:
1) Dénomination : PARA
BELDI COS
2) Capital social : Le capital
social est fixé à la somme
de 10 000,00 dhs.
3) Siège social : « IMANE A
13-1 » REZ DE CHAUSSEE
MAGASIN N°33 ARSET
SINKO GUELIZ MARRA-
KECH.
4) Objet : PARAPHARMA-
CIE ET SOINS.
5) Gérance : Madame
KHADDOUJ BENBOURA-
HEL est désigné gérante
de la dite société pour une
durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué
au tribunal de commerce
de Marrakech le
05/02/2021 sous le N°
120292, RC N° 111045.
N° 1154/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU

DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT

AVIS RECTIFICATIF

AO N°147/DR2/2020

Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres N°147/DR2/2020
relatif à l'Entretien et la réparation du Spectromètre d'Absorption Atomique SAA au laboratoire
régional de la Direction régionale de Tensift, que des modifications ont été apportées aux cahiers de
la consultation (Bordereau des prix et CCTP). La version modifiée de ces cahiers est téléchargeable
sur le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

N° 1155/PC

“BAGIC” SARL
FIDUCIAIRE
TEL: 0523 32 16 18
« DENTAL GLOBAL
CLINIQUE »
Constitution

Aux termes d'un acte SSP du 24/12/2020 il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :

Denomination : « DENTAL GLOBAL CLINIQUE »
Siege Social: IMM.SAFI AV DES FAR 1er ETAGE APPT.2 Mohammédia.

Objet EXPLOITANT UNE CLINIQUE DENTAIRE ET MEDICO-CHIRURGICALE DENTAIRE
Durée : 99 ans.

Capital Social : M. Khalid EL HAOUITI, fait apport à la présente société de la toute propriété des biens, droits et obligations sans exception ni réserve, de son cabinet de chirurgie dentaire y compris les éléments corporels et incorporels, clientèle et achalandage d'un montant total de Un Million Trois Cent Quarante Mille Dirhams (1 340 000,00 DHS), Ces évaluations sont faites au vu d'un rapport établi par M. Charif Essolh Zaidoun, expert-comptable, en qualité de commissaire aux apports désigné par le soussigné.

- M. Khalid EL HAOUITI : 1 340 000,00 DHS
Gérance : M. Khalid EL HAOUITI, associée unique, exerce la gérance de la société sans limitation de durée.

Dépôt légal : Est effectué au Secrétariat-Greffe du tribunal de première instance de Mohammédia le 08/02/2021, sous le n°277. RC sous N°27121.

N° 1145/PA

CANTI SHORE sarl
RC N°428457

Aux termes d'un procès verbal extraordinaire du 18/01/2021, il a été décidé ce qui suit :

* la cession de 650 PARTS SOCIALES A 100 DHS CHACUNE DE STE ABDELLAH TRAITEUR A MR TARIK BOU-EDDINE

* la modification des articles 6 et 7 des statuts- la démission de MR TARIK BOU-EDDINE et MR BOU-EDDINE ABDERRAHIM de leur fonction de co-gérants et la nomination de MR TARIK BOU-EDDINE, comme gérant unique de la société pour une durée illimitée.

* la modification de la dénomination commerciale de **CANTI SHORE** à **LA PETITE BARQUETTE**

* le changement de l'activité commerciale **CAFFETERIA-RESTAURATION-CATERING** par **NEGOCE Production et Distribution de Plats de cuisine et de dessert-Restauration collective-Traiteur à domicile-Point de vente**

* la transformation de la forme juridique de la société de SARL à SARL d'associé unique

* l'approbation des nouveaux statuts de la dite société.

* Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 15/02/2021 sous n°765517

N° 1146/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION Région de l'Oriental Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation- Région de l'Oriental

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX n° 02/CRMEF.OR/2021

Le 18/03/2021 à 10:00 H, il sera procédé dans la salle des réunions du Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation-Région de l'Oriental, sis : au Hay AL-MASSIRA Place de Lille OUIDJA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix n° 02/CRMEF.OR/2021, concernant « L'entretien et le nettoyage du Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation Région de l'Oriental et de ses annexes d'Oujda et de Nador. »

• Le cautionnement provisoire est fixé à : 8 000,00 Dhs (Huit mille Dirhams)

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 331.702,85 Dhs TTC (Trois cent trente et un mille sept cent deux Dirhams, quatre-vingt-cinq Centimes Toutes Taxes Comprises)

- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du bureau du Secrétariat du directeur du Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la formation-région de l'Oriental, Centre Al Massira Hay Al Massira place de Lille Oujda.

- Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°-2-12-349 du 8 Joumada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au du Secrétariat du directeur du Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la formation-région de l'Oriental, Centre Al Massira Hay Al Massira place de Lille Oujda.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les dispositions du règlement de la consultation.

N° 1147/PA

ROYAUME DU MAROC
الجمهورية المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL

Maître d'ouvrage : Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB
Année budgétaire : 2021
Conformément à l'article 14 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics, le programme prévisionnel des marchés que la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB envisage de lancer au titre de l'année budgétaire 2021 est le suivant :

Type de Fournitures	Objet des fournitures	Quantité	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Références du service concerné	Marchés destinés aux PME/ LC / Coopératives + Auto-Entrepreneur
Matières Et De Fournitures D'alimentation	A L'approvisionnement des cantines scolaires des établissements de l'enseignement primaire relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB en « Denrées Alimentaires ».	Se déterminera ultérieurement	Cantines Scolaires de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Matières Et De Fournitures D'alimentation	L'Approvisionnement des internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB en matières et fournitures d'alimentation « Poulets et Œufs ».	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Matières Et De Fournitures D'alimentation	L'Approvisionnement des internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB en matières et fournitures d'alimentation « Légumes et Fraises ».	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Matières Et De Fournitures D'alimentation	L'Approvisionnement des internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB en matières et fournitures d'alimentation « Viande ».	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Matières Et De Fournitures D'alimentation	L'Approvisionnement des internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB en matières et fournitures d'alimentation « Pain ».	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Matières Et De Fournitures D'alimentation	L'Approvisionnement des internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB en matières et fournitures d'alimentation « Epicerie et Produits ».	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Gaz De Cuisson	L'Approvisionnement des internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB en matières et fournitures de gaz « Gaz de Cuisson ».	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Matières, Fournitures D'enseignement Et Pièces De Rechange	Achat de fournitures d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Fournitures De Bureau, De Reprographiques, Informatiques Et Audio-Visuelles	Achat de Fournitures de bureau, de reprographie, informatiques pour les établissements scolaires et les services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Fournitures D'entretien Et De Désinfection	Achat de fournitures d'entretien et de désinfection pour les établissements scolaires et les services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Matières Et Fournitures D'hygiène Et De Santé	Achat de matières et fournitures d'hygiène et de santé pour les établissements scolaires et les services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Frais De Distributions Des Prix	Achat des Prix pour les élèves excellents aux établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Impression Et Reproduction Des Textes	Impression et reproduction des documents administratifs pour la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI

SERVICES

Type de Services	Objet des Services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Références du service concerné	Marchés destinés aux petites sociétés et moyennes
Gardiennage	Surveillance et Gardiennage des établissements scolaires et les services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	établissements scolaires et services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Nettoyage	Entretien et Nettoyage des établissements scolaires et les services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	établissements scolaires et services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Préparation des Repas	Préparation des repas collectifs pour les élèves des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI

EQUIPEMENT

Type d'équipement	Objet	Quantité	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Références du service concerné	Marchés destinés aux petites sociétés et moyennes
Matériel Informatique Et Logiciels	Achat de matériel informatique et logiciels pour le compte de la DP MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Matériels Didactiques	Achat de matériel d'enseignement	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Mobiliers Enseignement	Achat de Mobilier d'enseignement	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Mobilier De Bureau	Acquisition de mobilier de bureau	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Matériel De Bureau	Acquisition de matériel de bureau	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Panneaux Solaires	Fourniture et pose de panneaux solaires thermiques	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	

ETUDES

Type de travaux	Objet des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Date prévue pour le lancement	Références du service concerné	Marchés destinés aux petites sociétés et moyennes
Etudes	Etudes topographiques des établissements scolaires et service administratif	Différentes communes	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021		
	Etudes techniques et suivi des Travaux de construction et d'aménagement des établissements scolaires et service administratif	Différentes communes	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
	Etudes géotechniques et suivi des Travaux de construction et d'aménagement des établissements scolaires et service administratif	Différentes communes	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021		
	Contrôle technique et suivi des Travaux de construction et d'aménagement des services administratifs	Différentes communes	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021		
	Etude architecturale et suivi des Travaux de construction et d'aménagement des établissements scolaires et service administratif	Différentes communes	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021		

TRAVAUX

Type de travaux	Objet des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Date prévue pour le lancement	Références du service concerné	Marchés destinés aux petites sociétés et moyennes
	Travaux de construction de quatre salles de classes et administration et cantines aux établissements primaires et centre d'orientation	Différentes communes	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021		
	Travaux de construction de douze salles de classes aux établissements collégiaux	Différentes communes	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021		
	Travaux d'aménagement de 11 sites du préscolaires	Différentes communes	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021		OUI
	Travaux d'aménagement du siège de la DP	Commune lamrinyine	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021		OUI
	Travaux de construction de huit salles de classes au cycle qualifiant	Différentes communes	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021		
	Travaux de branchement en eau potable et au réseau électrique des établissements scolaires	Différentes communes	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021		OUI
	Travaux de remplacement de 14 salles de classe à 8 unités scolaire	Différentes communes	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021		
	Travaux d'aménagement de six établissements primaire et accès aux élèves à besoin spécifique	Différentes communes	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
	Travaux de construction d'un dépôt à l'école ouad enajjat	Commune ain chekf	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021		
	Travaux d'aménagement de trois collèges et 2 centres d'orientation aux lycées takoum et albasatine	Différentes communes	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021		
	Travaux de construction de blocs sanitaires et murs de clôture aux Différents établissements primaires	Différentes communes	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021		OUI
	Travaux de déviation des réseaux d'eau et d'électricité	Commune my yacoub	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021		
	Construction du lycée Sebââ Rouadi	Commune sebââ rouadi	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021(FDR)		
	Construction de l'école Brarcha	Commune my yacoub	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021(FDR)		
	Extension du Lycée Collégial Sebou par la construction de 2 locaux de salle de classe	Commune Sidi Daoud	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021(FDR)		

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL
Maître d'ouvrage : Direction Provinciale de l'AREP FES-MEKNES à MY YACOUB
Année budgétaire : 2021

N° 1148/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ÉQUIVOQUE	QUARTIER DE BILBAO	TRAITER AVEC MÉPRIS	A DE L'AVENIR	BLESSÉ	PETIT CUBE	PRAIRIE	ABER-SOMNOLENT
FOU					OBSERVA		
GROS SERPENT			FIN DE VERBE DÉCHIFFRÉ		CRISTAL DE ROCHE	TRÈS COURT BOUT À BOUT	
	LÂCHE						OUBLIÉE
GRECQUE ANTILOPE			FORME D'AVOIR LE MÊME			LETTRES DE COOPER	
	SALVE LA FACE	QUARTIER DE CAEN		COULE EN IRLANDE		BOULEVERSE EXCLAMATION	
CONNU	POSITION DE LA TÊTE						
PIS ENTRE 3 ET 4			EN APARTÉ ESCAMOTE			SUPERVEDETTE	UTOPISTE NOTE
		PARTIE D'UNE BALADE	FERMENT LIMITE				DÉDAIGNEUX
CHEVEU	MEUBLE MÉTAL				FORME D'AVOIR		TOUFFU
ESCROC				À L'ENVERS: CALCIUM		EN DIRECT FIN D'ANNÉE	
					MORCEAU D'ÉBÈNE MISÉRABLE		
FINASSE EN MARGE		EMPRUNTEUR					

Solution mots flechés d'hier

ENTRÉE	EFICACITÉ	INCASSABLE	LETTRES DE CANNES	CHANCEUX	ORFÈVRES	D	PRONOM	B	BAISER AFFECTUEUX	N	VENUE AU MONDE
E	L	E	C	T	R	I	S	E	R	E	T
UN SYSTÈME QUI VOLE	O	V	N	I	T	S	E	C	R	E	T
R	U	E	T	A	C	O	E	A			
ARTÈRE BOYAU	P	N	E	U	I	N	T	A	C	T	
LETTRES DE GIJON	G	T	A	P	B	I	P	A	C	I	E
NOMBRE	A	U	R	E	O	L	E				
NOTE PRISONS	R	E	N	I	V	E	L	E			
G	O	L	E	S	N	U	E	E			
FINALES	U	L	T	I	M	E	S	A	G	E	
GRECQUE	E	O									
P	I	C	A	I	S	S	I	E	R	E	
DÉFINIR	D	E	S	I	R	B	E	R	E	T	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthit
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laarakhi

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130 / 64

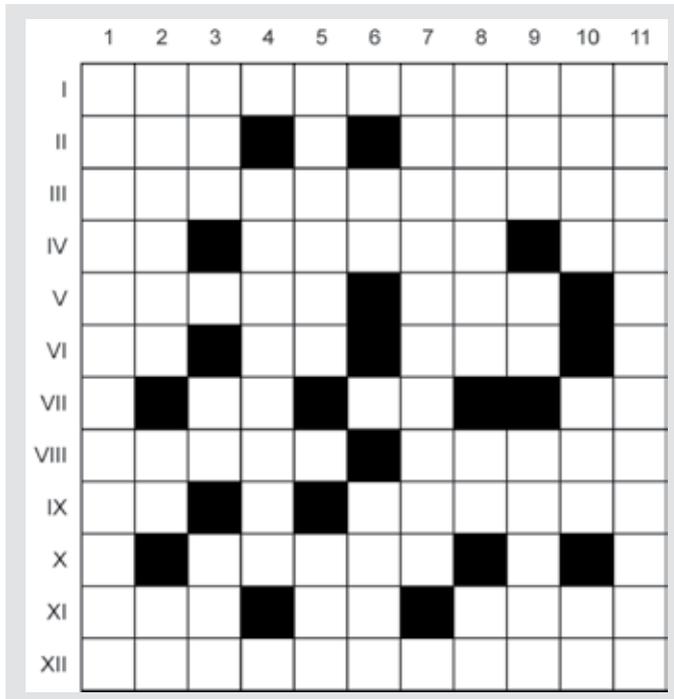
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT.

- I. Pour lui, l'affaire est dans le sac.
- II. Mot d'arpète - Parente.
- III. Dangereux.
- IV. Coulée de lave - Formation militaire de la droite - Secteur postal.
- V. Rendre le terrain risqué - Un berlinois.
- VI. Morceau d'endive - Règle - Grandes ondes pour des grosses têtes.
- VII. Un peu de pinard - Se déplace - Le patron en abrégé.
- VIII. Dit oui - Parent de Rameau.
- IX. Mot du patron - Couche du sol.
- X. A un droit.
- XI. Ça aide à survivre - Non Bushien - Poèmes.
- XII. Parc américain.

VERTICALEMENT.

- 1. Emma connue.
- 2. Vieux bronze - A moitié punk - Pour l'avocat.
- 3. Roue de poulicie - 22^eème - De la famille des lilacées.
- 4. Réunions.
- 5. Chiffre - Vieille nourrice.
- 6. Ça commence à tirer - Danse.
- 7. Elle bouge beaucoup.
- 8. Vint sur Terre - Finit toujours premier - Un peu de pot.
- 9. Relié du bas - Cas d'astre - Un riche devenu pauvre.
- 10. Saisons - Manche en court - La moitié de rien.
- 11. Bonne femme.

Grilles de sudoku

Facile

3	2	5		9				
	4		6	3		2		
	7	9		1	2	4		3
						9	6	2
	8						7	
1	9	2						
9		7	3	8		1	2	
		4		5	6		3	
			7		6	4	9	

Moyen

		1	9		6			3
		9			4			
3			2				9	
8	5		7			2		
1			6	5	3			9
		4			8		5	7
	2		6					8
			5			7		
4	6			7	1			

Difficile

9	8			3				
				9		2		6
6			2	7				8
1		5	9					
	6						2	
					5	7		1
	7			8	6			4
8		3		5				
			4				9	7

Expert

	3	1		5				2
4						6		
				3			7	
			2	1				6
		9		4		7		
	2			8	3			
	9			6				
		6						8
3			9		4	5		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	9	1	5	8	3	7	2	4
7	5	4	6	1	2	8	9	3
8	3	2	4	9	7	5	6	1
1	8	7	9	6	5	4	3	2
3	6	5	2	4	8	1	7	9
4	2	9	3	7	1	6	8	5
2	4	3	7	5	6	9	1	8
9	1	6	8	3	4	2	5	7
5	7	8	1	2	9	3	4	6

Moyen

6	9	2	1	3	5	8	4	7
5	1	4	2	7	8	6	3	9
8	3	7	4	6	9	5	1	2
2	5	3	8	4	1	9	7	6
7	8	9	3	5	6	1	2	4
4	6	1	7	9	2	3	5	8
9	7	5	6	1	4	2	8	3
3	2	6	5	8	7	4	9	1
1	4	8	9	2	3	7	6	5

Difficile

8	4	7	5	1	3	6	2	9
6	5	3	9	2	4	1	8	7
2	1	9	7	6	8	4	3	5
9	6	2	4	8	7	3	5	1
3	8	1	2	5	6	9	7	4
5	7	4	1	3	9	8	6	2
4	2	6	3	9	5	7	1	8
1	9	8	6	7	2	5	4	3
7	3	5	8	4	1	2	9	6

Expert

4	3	5	2	6	1	9	8	7
8	2	1	9	5	7	4	6	3
6	9	7	4	8	3	1	5	2
5	1	2	6	4	8	7	3	9
9	7	4	5	3	2	8	1	6
3	8	6	1	7	9	5	2	4
7	4	3	8	2	5	6	9	1
2	5	9	7	1	6	3	4	8
1	6	8	3	9	4	2	7	5

Solution mots croisés d'hier



Sport

Sur les traces de Pochettino à l'Espanyol, berceau d'un entraîneur allergique au Barça



"Pochettino, c'est l'un des héros!": légende du modeste club catalan de l'Espanyol, Mauricio Pochettino revient à Barcelone mardi comme entraîneur du Paris SG pour affronter l'ennemi juré des "Pericos", le Barça, en 8e de finale aller de Ligue des champions.

"Je préférerais travailler dans ma ferme en Argentine plutôt que d'aller travailler dans certains endroits", avait lancé "Poche" en janvier 2018, s'estimant incompatible avec le géant blaugrana: "Je ne serais jamais l'entraîneur du Barça (...). J'aime l'Espanyol. Ce serait impossible."

Même si, deux ans plus tard, le technicien argentin a nuancé ces propos dans un entretien au quotidien espagnol El País ("Peut-être que maintenant, je ne ferais pas cette déclaration, parce que dans la vie, on ne sait jamais ce qui va se passer"), c'est bien dans la peau d'un "anti-Barça" assumé et surtout d'une icône "héroïque" de l'Espanyol (D2 espagnole) que le technicien argentin va débarquer au Camp Nou mardi soir.

"Pour moi, Pochettino a la même importance pour l'Espanyol que (Pep) Guardiola ou (Johan) Cruyff au Barça", résume pour l'AFP Joan Collet, ancien président du club "perico" (2012-2016), où l'Argentin a laissé une trace indélébile comme entraîneur (2009-2012).

La porte n°6 du stade de Cornellà-El Prat, le numéro que portait Pochettino sous le maillot "blanquiazul" (1994-2001 puis 2004-2006), lui est dédiée en tant que joueur étranger comptant le plus de matches disputés au club (301).

Sans Pochettino, ce stade flambant neuf aurait pu être inauguré en deuxième division: en janvier 2009, l'Espanyol était bon drier de Liga malgré un premier changement d'entraîneur en cours de saison.

"Nous étions au fond du trou", se souvient Joan Collet, déjà membre de la direction à l'époque, et grand partisan de la nomination de Pochettino. Ce dernier avait racroché les crampons trois ans plus tôt et achevait sa formation d'entraîneur comme adjoint de l'équipe féminine.

"Comme entraîneur, il n'était personne", se remémore Collet. "Mais j'avais une intuition à son sujet. Je le voyais tous les 15 jours au stade, suivant les matches de l'Espanyol, parlant avec les blessés, les joueurs non convoqués. Beaucoup d'entre eux avaient été ses partenaires, il avait beaucoup d'ascendant."

A dix journées de la fin, la situation semble pourtant irrémédiable: l'Espanyol est lanterne rouge, à huit points du premier non relégué.

Mais le miracle se produit: l'équipe de Pochettino engrange 25 points sur 30 possibles et assure son maintien contre Almería, à l'avant-dernière journée.

"En tant qu'entraîneur, ma plus grande joie a été lorsque nous nous sommes sauvés à Almería, lors de ma première saison", confiait d'ailleurs Pochettino en 2019 juste après la qualification de Tottenham pour les demi-finales de C1, avec un joli sens du contre-pied.

Ses joueurs de l'époque décrivent un entraîneur très charismatique: "Il avait une belle éloquence, des capacités de meneur", explique l'ancien milieu

Moisés Hurtado.

Son ex-coéquipier Javi Chica confirme: "Son secret a été de parvenir à remonter notre moral (...). En bon Argentin, il a su motiver les autres, toucher la corde sensible" pour les amener vers un "sauvetage héroïque", selon les mots de Collet.

Sous Pochettino, l'Espanyol a connu des saisons sportivement sans frayeurs, développant en outre un jeu attrayant.

"Il avait beaucoup appris de Marcelo Bielsa", qui avait été son entraîneur avec Newell's, l'Espanyol et l'Argentine, observe Javi Chica.

Pochettino a aussi professionnalisé le club "perico", en particulier son centre d'entraînement... au point d'être parfois "excessif", selon Moisés Hurtado. "Il ne voulait pas seulement contrôler les questions footballistiques, mais aussi tout le reste, les relations personnelles, la hiérarchie (du vestiaire), etc."

Au début de sa cinquième saison, en novembre 2012, l'idylle prend fin et c'est Joan Collet, arrivé à la présidence une semaine plus tôt, qui signe la rup-

ture amiable du contrat.

Par la suite, l'Argentin est resté très attaché à l'Espanyol, relégué en 2e division la saison dernière. Cet amateur de bons vins a gardé une maison à Barcelone, proche de l'ancien stade "perico" de Sarrià. On le voit parfois au stade de Cornellà-El Prat.

Mardi, on le verra au Camp Nou, où il a déjà gagné comme entraîneur: c'était en 2009, face au grand Barça de Guardiola (2-1).

Et pour les supporters de l'Espanyol comme Dani Cañete (39 ans), l'histoire d'amour entre "Poche" et les "Pericos" ("Perruches") est intacte: "Pour un +Perico+, c'est toujours agréable de voir le Barça perdre. Mais si, en plus, c'est contre Pochettino, c'est encore plus exaltant", s'enthousiasme-t-il auprès de l'AFP.

Programme

Ligue des champions
Huitièmes de finale aller
Mardi à 21h00
RBL Leipzig-Liverpool
FC Barcelone-Paris-Saint-Germain

Barça-PSG, la rivalité qui monte



De la finale de la Coupe des Coupes 1997 à l'historique "remontada" de 2017, la rivalité entre le FC Barcelone et le Paris SG a pris de l'ampleur au travers des rencontres mémorables, avant leurs retrouvailles mardi, en 8e de finale de Ligue des champions.

Le PSG et le FC Barcelone font les présentations le 1er mars 1995, lors du premier quart de finale de Ligue des champions disputé par le jeune club de la capitale, un David face au Goliath catalan, titré en 1992 et fina-

liste de l'édition 1994.

Devant 115.000 spectateurs, le PSG tient bon sur le terrain de l'équipe entraînée par le légendaire Johan Cruyff qui aligne, en défense, Pep Guardiola et Ronald Koeman, l'actuel technicien du Barça.

Un but de George Weah (54e) répond à l'ouverture du score d'Igor Korneev (48e), pour permettre aux Parisiens d'arracher un nul 1-1 qui maintient toutes leurs chances de se qualifier lors du match retour.

Deux semaines plus tard, Paris

réussit l'exploit (2-1), grâce au "Titi" Vincent Guérin, dont la frappe à 25 mètres, en fin de rencontre (83e), entre dans la légende du club.

Parisiens et Barcelonais se retrouvent à Rotterdam pour la finale de la Coupe des Coupes (C2), épreuve aujourd'hui disparue.

Victorieux de l'édition 1996, l'unique trophée européen de son histoire, le PSG réussit à nouveau une partie consistante. Mais le Barça dispose d'un phénomène comme l'Europe en a rarement vu: Ronaldo.

L'attaquant brésilien, 20 ans, transforme le penalty qu'il a lui-même provoqué (37e) pour donner l'avantage aux siens. Paris pousse, mais Leonardo, son actuel directeur sportif, rate la balle de l'égalisation.

Le club de la capitale, battu 1-0, attendra 23 ans avant de rejouer une finale européenne, en Ligue des champions, perdue face au Bayern Munich (1-0).

Le nouveau propriétaire qatarien du PSG, arrivé en 2011, a mis la Ligue des champions en haut de sa liste de souhaits. Au bout de sa deuxième saison, avec comme leaders Zlatan Ibrahimovic et Thiago Silva, son rêve

prend forme: le PSG retrouve les quarts... face au Barça.

Paris arrive au Camp Nou avec l'obligation de marquer, après le match nul de l'aller (2-2), arraché à la dernière seconde grâce à Blaise Matuidi. Le but de Javier Pastore (50e) tombe à pic.

Dans le jeu, les hommes de Carlo Ancelotti montrent leur meilleur visage, alors que Lionel Messi, touché à une cuisse, est remplaçant au coup d'envoi. Mais l'entrée de l'Argentin change tout.

Un décalage de la "Pulga" débouche sur le but de l'égalisation de Pedro (71e), synonyme d'élimination du PSG en vertu de la règle des buts inscrits à l'extérieur. Paris gagne néanmoins la conviction de pouvoir rivaliser avec les plus gros.

"A notre arrivée, beaucoup de gens ne croyaient pas en notre projet. Désormais, on nous respecte. Notre objectif est de remporter cette compétition dans les cinq ans à venir", lance le président Nasser Al-Khelaifi après le match.

Entre 2013 et 2016, le PSG tombe à quatre reprises au stade des quarts de finale, dont deux fois face

au Barça: en 2013 puis en 2015 (1-3, 0-2).

En huitièmes, les hommes d'Unai Emery retrouvent le FC Barcelone en 2017 sur un air de "cette fois, c'est la bonne". Leur démonstration au match aller (4-0) marque les esprits: Paris a les moyens d'aller au bout.

Le retour au Camp Nou doit être une formalité. Mais l'inimaginable se produit.

Porté par un doublé de Neymar, dans un stade en transe, l'équipe de Luis Enrique élimine le PSG dans le temps additionnel, grâce au but de Sergi Roberto. L'exploit résonne tellement qu'il en restera un mot espagnol devenu courant dans le lexique sportif français: la "remontada" (remontée).

"C'est un miracle, et parfois les miracles arrivent", se réjouit alors le défenseur barcelonais Gerard Piqué. "Dites aux hôpitaux de recruter des infirmières car, ce soir, les gens vont beaucoup faire l'amour."

Cette humiliation a longtemps hanté le PSG qui se vengera l'été suivant en s'offrant Neymar contre la somme record de 222 M EUR, nouvelle péripétie d'une rivalité appelée à durer.



Nouvelle distinction des internationaux marocains de Séville

El Haddadi buteur et Bono seigneurial

Munir El Haddadi a inscrit le but de la victoire de son équipe, FC Séville, lors du match qui a opposé, samedi au stade Sanchez Pizjuan, le club andalou à Huesca dans le cadre de la 23ème journée du championnat espagnol de football.

Titulaire lors de cette rencontre, El Haddadi, 25 ans, a marqué l'unique but de la rencontre à la 57ème offrant ainsi une victoire importante au FC Séville.

Ce match a été marqué encore une fois par la belle prestation du gardien marocain, Yassine Bounou, qui a neutra-

lisé plusieurs occasions des visiteurs, notamment lors des dernières minutes.

Grâce à cette victoire, les Sévillans consolident leur position à la 4ème place avec 45 points, à 9 unités de l'Atletico Madrid, qui a remporté son duel contre Grenade (1-2).

Coupe de la Confédération

Le Raja assure le strict minimum

Le TAS compromet ses chances de qualification à la phase de poules

Fortunes diverses pour le Raja et le TAS au terme des matches aller, disputés samedi, comptant pour le deuxième tour préliminaire additionnel de la Coupe de la Confédération CAF. Les Verts, qui se produisaient à la maison, se sont contentés du strict minimum, une courte victoire par 1 à 0 sur les Tunisiens de FC Monastir, tandis que le TAS a été défait par 2 à 0 du côté de Kitwe par le club zambien de FC Nkana.

Le Raja, reversé en cette C2 qu'il avait remportée en 2018, avait affaire comme précité à une formation tunisienne néophyte de l'épreuve, certes, mais habituée à jouer des gros morceaux sur le plan local de la trempe du Club Africain, du SC.Sfaxien, de l'Etoile du Sahel ou encore de l'Espérance. Et c'est d'ailleurs grâce à sa victoire en finale de Coupe de Tunisie sur cette dernière qu'elle doit sa présence



en Coupe de la Confédération.

L'équipe de Monastir a montré de belles choses au Complexe Mohammed V, sauf que devant une écurie de la trempe des Verts, même en manquant de rythme à cause de la longue trêve, il lui était difficile de leur tenir tête.

Les Rajaouis, inquiétés par intermittence, sont parvenus à débloquer la situation à la 34ème minute grâce à Mahmoud Benhalib qui, tout comme Soufiane Rahimi, avait la possibilité d'assurer une marque beaucoup plus large. Il n'en fut rien pour que le score en reste là, ce qui promet un retour dimanche prochain à Monastir crânement disputé, avec toujours un avantage pour le Raja capable de regagner la maison avec le ticket de la phase de poules, à condition que Hafidi et compagnie trouvent une bonne pelouse où ils peuvent étaler leur classe.

Si pour le Raja les choses se présentent bien, ce n'est nullement le cas pour le TAS, locataire de la D2, qui aura dimanche prochain à remonter le retard des deux buts concédés à l'aller suite aux réalisations de Freddy Tshimenga

(17e) et Obeddy Masumbuko à quatre minutes de la fin du temps réglementaire.

Après un long vol qui a duré un peu plus de 23 heures, les joueurs du TAS n'ont pu effectuer qu'une seule séance d'entraînement à Kitwe et ils ont eu beaucoup de mal à récupérer, d'autant plus qu'ils avaient en face d'eux un adversaire aguerri aux compétitions africaines.

Lors du retour, les poulains d'Abderrahim Taleb sont appelés à se libérer de toute pression et à donner le meilleur d'eux-mêmes afin de renverser la tendance. Ça ne sera pas une mince affaire, mais ils doivent tout tenter, eux, qui ne s'attendaient pas à être à un cap de la phase de poules après avoir éliminé aux deux précédents tours les Gambiens de Gamtel et les Béninois de l'ESAE FC.

Il convient de rappeler que le troisième représentant du football national en cette Coupe de la Confédération, la Renaissance de Berkane, tenante du titre d'ailleurs, est qualifié d'office à la phase de groupes.

Mohamed Bouarab

Botola Pro D2

Voici les résultats de la 10ème journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, au terme des matches disputés dimanche:

Vendredi

RBM-IZK : 1-0

Samedi

JSS-KAC : 1-1

RAC-CJBG : 2-2

WST-WAF : 0-0

Dimanche

CAK-OCK : 2-2

ASS-SM : 0-0

UTS-OD : 3-2

Classement

1-OD : 17 pts

JSS : 17 pts

3-OCK : 16 pts

ASS : 16 pts

5-CAK : 15 pts

6-SM : 14 pts

KAC : 14 pts

UTS : 14 pts

9-RAC : 13 pts

IZK : 13 pts

RBM : 13 pts

12-CJBG : 11 pts

13-WAF : 10 pts

14-KACM : 9 pts (1 match en moins)

15-WST : 7 pts

16-TAS : 5 pts (1 match en moins)

A noter que le match KACM-TAS devrait avoir lieu jeudi à 15h00.

Les U20 à l'épreuve gambienne

Après une longue absence, le Onze national des U20 retrouve les phases finales de la Coupe d'Afrique des nations qui se déroulent actuellement en Mauritanie.

L'équipe marocaine, coachée par Zakaria Aboub, débute la compétition ce soir à partir de 20 heures, en défiant à Nouadhibou son homologue gambienne pour le compte de la première journée du groupe C. Sachant que l'autre match de cette poule opposera à 17 heures, le Ghana à la Tanzanie.

Le Onze national affrontera par la suite le Ghana et la Tanzanie, respectivement les 19 et 22 courant.

A noter que lors du match d'ouverture de cette CAN U20, la Mauritanie s'est inclinée devant le Cameroun par 1 but à 0.

Ligue des champions de la CAF

Le match WAC/Kaizer Chiefs vendredi prochain au Caire

La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a saisi dimanche la Confédération africaine de football (CAF) suite à l'accord conclu avec son homologue égyptienne qui se dit disposée à accueillir le match du Wydad de Casablanca (WAC) et l'équipe sud-africaine de Kaizer Chiefs pour le compte du 1er tour de la Ligue des champions, le 19 février au stade Al Salam au Caire.

"Cette décision fait suite à de nombreux contacts entrepris par la FRMF, en dépit du court délai accordé par la CAF", a souligné un communiqué publié par l'instance fédérale sur son site internet.

"La FRMF adresse ses vifs remerciements à la Fédération égyptienne pour avoir accepté chaleureusement d'abriter cette rencontre, et ce grâce aux liens forts liant les deux fédérations ainsi que les au-

tres fédérations africaines", a ajouté la même source.

La FRMF avait saisi mercredi dernier la CAF pour demander le report du match qui devait opposer, le 13 février à Casablanca, le WAC au Kaizer Chiefs, ou, à défaut, de le tenir dans un autre pays.

La fédération a indiqué avoir adressé une lettre à la Commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF l'informant de la décision des autorités marocaines de ne pas autoriser le match WAC/Kaizer Chiefs "pour des raisons sanitaires, suite à l'évolution récente de la pandémie de Covid-19".

A cet effet, la CAF avait appelé la FRMF à déterminer le lieu, la date et l'heure du match dans un délai ne dépassant pas 24 heures, en précisant qu'il doit être reprogrammé entre le 16 et le 20 février dans un pays neutre.

Le CAYB s'offre la RSB

Une autre contreperformance du Chabab

La Renaissance de Berkane (RSB) s'est inclinée (1-0) dimanche en déplacement chez le Youssoufia de Berrechid (CAYB), en match comptant pour la 6ème journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football.

L'unique réalisation de cette rencontre, qui a connu l'expulsion de Larbi Naji (68e) du côté berkanien et Hicham Taik (69e) côté CAYB, a été signée par Aziz Ennakhli à la 42ème minute.

Dans la journée, le Mouloudia Oujda a remporté ses premiers trois points de la saison en s'imposant (0-1) face au Chabab Mohammedia. L'Olympic Safi et le Maghreb Fès ont fait match nul (1-1).

Les Fassis ont ouvert le score par Alaedine Ajaray (9e), avant que les Safiots n'égalisent grâce à Salaheddine Benichou (16e).

Quant au match entre le SCCM et le MCO, l'unique but de la rencontre a été marqué par Alaedine Bouchna dès la 4ème minute de jeu.

Pour ce qui est des matches disputés samedi, le DHJ a pu signer sa première victoire de la saison aux dépens de la RCAZ (1-0), au moment où le RCOZ s'est imposé sur ce même score en déplacement sur l'IRT. Quant au Hassania d'Agadir, il a été accroché dans ses bases par le Moghreb de Tétouan (1-1).

Il y a lieu de rappeler qu'en raison de leur participation aux compétitions africaines, le Wydad de Casablanca recevra ce soir à 19h30 au Complexe sportif Mohammed V à Casablanca, le FUS de Rabat pour le compte de la même journée (6ème), tandis que le Raja de Casablanca se déplacera mercredi à Rabat pour affronter l'AS FAR.

Poursuite du recul des naissances en 2020 en Chine

Le nombre de naissances enregistrées en Chine a reculé de près de 15% sur un an en 2020, pour la quatrième année consécutive, nouveau signe du peu d'impact de l'assouplissement du planning familial dans le pays.

La Chine, qui imposait depuis 1979 aux couples de n'avoir qu'un seul enfant pour limiter une croissance de la population alors galopante, leur permet depuis 2016 d'en avoir deux pour limiter le vieillissement du pays.

Selon les données publiées lundi par le ministère de la Sécurité publique, 10,04 millions de naissances ont été enregistrées en 2020, soit 14,8% de moins que le chiffre officiel des naissances enregistrées pour 2019.

Le sexe-ratio s'est établi à 52,7% de garçons et 47,3% de filles.

Le nombre officiel des naissances totales, annoncé séparément, s'était établi en 2019 à 14,65 millions. Ce chiffre, qui n'est pas encore disponible pour 2020, est traditionnellement plus élevé que celui des naissances enregistrées parce que tous les parents ne font pas enregistrer leur enfant immédiatement.

Le chiffre annoncé lundi pour les naissances enregistrées est "inférieur au nombre de personnes qui passent l'examen d'entrée à l'université" et le vieillissement va devenir un problème croissant, es-



time un internaute sur le réseau social Weibo.

Pour un autre utilisateur de Weibo, il s'agit de "la crise la plus grave qu'affronte la nation chinoise".

L'inflexion de la politique démographique depuis 2016 n'a pas sensiblement poussé les couples à avoir davantage de bébés, en raison notamment de l'urbanisation et du coût de la vie. Le taux de natalité

l'an passé était même le plus faible depuis la fondation de la République populaire en 1949.

"Si toute la société considère le fait d'avoir des enfants comme une souffrance, alors il y a un problème dans cette société", avertit un autre internaute sur Weibo.

L'annonce des dernières données en date intervient après une année durant laquelle la pandémie de Covid-19 a semé le chaos dans

l'économie mondiale et suscité des inquiétudes pour l'emploi dans de nombreuses familles.

En novembre, la Chine a lancé son premier recensement de l'après-enfant unique qui permettra notamment de déterminer si la fin de cette politique a permis une augmentation significative de la population. L'analyse des résultats devrait prendre deux ans.

Selon les estimations du gou-

vernement, le recensement devrait faire état d'une population de 1,42 milliard d'habitants (+5,99% en 10 ans).

Mais un institut de recherche chinois a publié en octobre une étude, très commentée dans le pays, qui jugeait cette prévision bien trop optimiste et appelait à autoriser trois enfants par couple.

Des experts estiment qu'il faudra 15 ans pour voir les effets de la politique "des deux enfants". Car d'autres facteurs viennent limiter les naissances, notamment les études plus longues des femmes et leur volonté d'avoir un bébé plus tard.

Parallèlement, le nombre de retraités devrait s'établir en Chine à 300 millions d'ici 2025.

Le recensement est une gigantesque opération menée tous les dix ans et le précédent, mené en 2010, avait fait état d'une population de 1.339.724.852 personnes. L'augmentation depuis l'an 2000 (+5,83%) avait été de plus de 73 millions d'habitants, soit davantage que la population d'un pays comme la France.

En décembre, les médias d'Etat chinois avaient cité le ministre des Affaires civiles Li Jiheng selon lequel le taux de fécondité avait "chuté dangereusement" dans le pays, bien en dessous du taux de remplacement de la population qui est de 2,1 naissances par femme.

Salade avocat & saumon

Ingrédients :

Pour 2 personnes

1 avocat
1/2 citron
100 g de saumon mariné
1 poignée de roquette
1,5 c. à soupe d'huile d'olive
1 c. à soupe de vinaigre de cidre
1/2 c. à soupe de moutarde à l'ancienne

1 bouquet de coriandre ou de basilic

Quelques tranches fines d'orange
Poivre du moulin

Les étapes :

1. Coupez l'avocat dans le sens de la longueur puis retirez le noyau. Épluchez ensuite les moitiés d'avocat et coupez-les en morceaux.

2. Arrosez-les de jus de citron afin de ne pas noircir.

3. Coupez ensuite le saumon mariné en cubes réguliers ou en lamelles et déposez-les dans un saladier avec l'avocat.

4. Mélangez-les avec la roquette préalablement rincée à l'eau claire, le basilic et la coriandre finement ciselée.

5. Dans un récipient, versez l'huile et le vinaigre puis mélangez et ajoutez la moutarde, le sel et le poivre. Terminez par 1 cuillère à soupe d'eau et émulsionnez jusqu'à obtenir une vinaigrette homogène.

6. Versez la vinaigrette sur la salade et mélangez. Servez cette salade d'avocat et saumon dans des assiettes avec quelques quartiers d'orange finement coupés.



La pollution liée aux énergies fossiles responsable d'un décès sur cinq

La pollution provoquée par les énergies fossiles a été responsable de plus de 8 millions de morts prématurées en 2018, soit 20% des adultes décédés dans le monde, ont estimé des chercheurs.

La Chine et l'Inde comptent à elles seules pour la moitié de ce bilan, tandis qu'un autre million de morts se partagent entre le Bangladesh, l'Indonésie, le Japon et les Etats-Unis, selon cette étude publiée dans la revue scientifique Environmental Research.

Et le cocktail toxique de particules fines générées par la combustion du pétrole, du gaz et surtout du charbon est responsable d'au moins un quart de la mortalité dans une demi-douzaine de pays, tous en Asie.

"On parle souvent du danger de la combustion des énergies fossiles dans le contexte des émissions de CO2 et du changement climatique. On néglige les impacts sanitaires potentiels", a indiqué l'un des coauteurs, Joel Schwartz, de la Chan School of Public Health de l'Université de Harvard.

Selon de précédentes recherches, la pollution de l'air raccourcit de plus de deux ans l'espérance de vie, en moyenne. Et l'Asie est la plus touchée, avec une espérance de vie réduite de plus de 4 ans en Chine notamment, contre huit mois en Europe.

La nouvelle étude multiplie par deux de précédentes estimations du nombre de morts liées à la pollution générée par les énergies fossiles.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la pollution de l'air (qui inclut la pollution liée à la cuisson ou au chauffage dans les foyers) tue

7 millions de personnes par an, dont 4,2 millions liées à la pollution extérieure.

Les dernières données de l'observatoire "Global Burden of disease", qui répertorie les causes de mortalité à travers le monde, sont similaires.

Ces deux estimations se basent sur des données satellites et des relevés de surface pour déterminer les concentrations de particules fines PM2,5.

Mais elles ne permettent pas de déterminer si ces particules viennent de la combustion d'énergies fossiles ou de la fumée des incendies de forêts, a noté la co-auteure Loretta Mickley, spécialiste des interactions entre climat et chimie à Harvard.

"Avec les données satellite, on ne voit que certaines pièces du puzzle", a-t-elle indiqué.

Pour affiner le tableau, l'équipe de chercheurs a utilisé un modèle 3D de chimie atmosphérique qui divise la Terre en blocs de 60 km par 50 km, couplé à des données d'émissions de CO2 des différents secteurs (industrie, aviation...) et à des simulations de circulation de l'air de la NASA.

Une fois connue la concentration de PM2,5, ils se sont penchés sur l'impact sur la santé. De récentes études ayant montré une sous-estimation de cette menace, ils ont développé un nouveau modèle de risque.

Comparée à d'autres causes de morts prématurées, la pollution de l'air, qui provoque maladies cardiaques ou pulmonaires, tue 19 fois plus de personnes chaque année que le paludisme, 9 fois plus que le sida ou 3 fois plus que l'alcool.